

Service de gestion du réseau Aleph

Memento de catalogage dans Aleph

Livres imprimés et livres lus

**Version 2.2
Mai 2016**

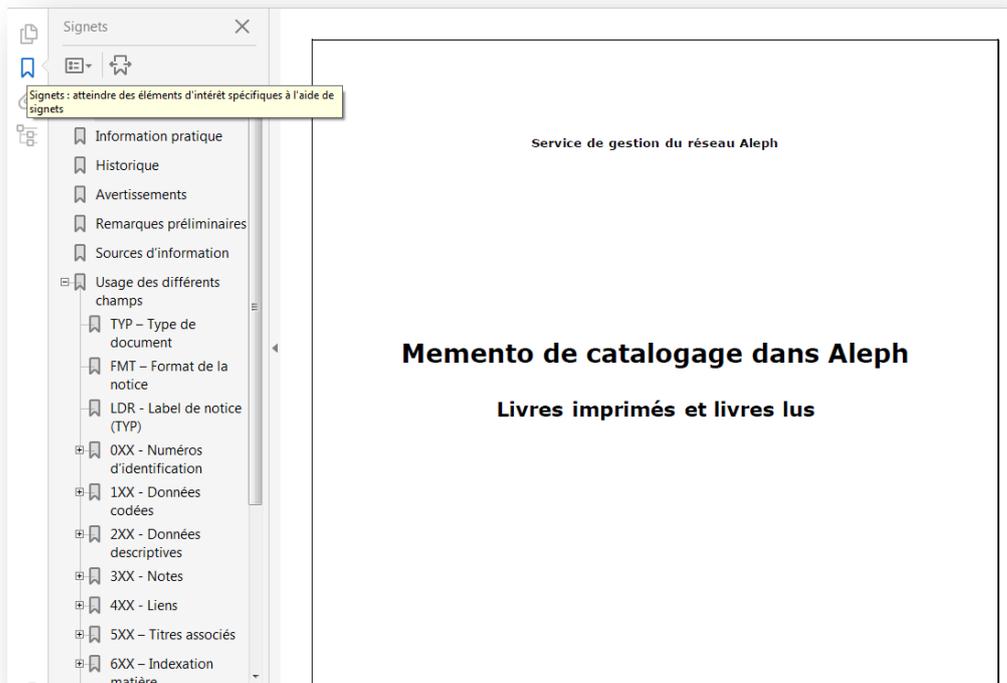
Table des matières

Table des matières	3
Information pratique.....	5
Historique.....	6
Avertissements	7
Remarques préliminaires	8
Sources d'information	10
Usage des différents champs	11
TYP - Type de document.....	11
FMT - Format de la notice.....	11
LDR - Label de notice (TYP).....	11
0XX - Numéros d'identification.....	12
010 - ISBN.....	12
1XX - Données codées.....	13
100 - Données générales de traitement (TYP)	13
101 - Langue de la ressource	13
102 - Pays de publication ou de production	13
105 - Zone de données codées : Ressources textuelles - Monographies (TYP).....	13
106 - Zone de données codées : Forme de la ressource (TYP).....	13
181 - Zone de données codées : Forme du contenu	14
182 - Zone de données codées : Type de médiation	14
2XX - Données descriptives.....	15
200 - Titre et mention de responsabilité.....	15
205 - Mention d'édition.....	16
210 - Publication, production, diffusion, etc.	16
215 - Description matérielle	18
225 - Collection	19
3XX - Notes.....	22
300 - Note générale.....	22
304 - Note sur le titre et la mention de responsabilité	22
308 - Note sur la collection	22
312 - Note sur les titres associés	22
327 - Note de contenu.....	22
330 - Résumé ou extrait.....	22
4XX - Liens.....	23
410 - Collection	23
423 - Est publié avec	23
454 - Est une traduction de.....	23
461 - Niveau de l'ensemble.....	23
463 - Unité matérielle	23
5XX - Titres associés.....	25
500 - Titre uniforme.....	25
501 - Rubrique de classement	25
503 - Titre de forme.....	25
510 - Titre parallèle	25
512 - Titre de couverture et 516 - Titre de dos	25
517 - Autres variantes du titre	26
6XX - Indexation matière.....	27
60X - Vedettes matières RAMEAU	27
675 - Classification décimale universelle (CDU)	27
7XX - Responsabilités.....	28
7XX - Bloc des responsabilités.....	28
8XX - Données internationales.....	29
801 - Source de catalogage	29
Autres champs Aleph spécifiques.....	30
ABE - Auteur belge	30
ATP, ATC, ATF - Vedettes auteur/titre uniforme	30
ATP - Vedette auteur personne physique/titre uniforme.....	30
ATC - Vedette auteur collectivité/titre uniforme	31

ATF – Vedette auteur famille/titre uniforme	32
DLC- Dialecte.....	34
SNxxx – Champs des sous-notices	34
VAL – Validation de notice	35
VLA – Vedette locale auteur personne.....	35
VML – Vedette matière locale.....	35
Cas particuliers de catalogage	36
Catalogage des monographies en plusieurs volumes et des séries	36
Monographies en plusieurs volumes : description volume par volume	37
Monographies en plusieurs volumes : description globale	40
Publication en coffret	44
Catalogage d’une monographie accompagnée d’un CD, DVD, etc.....	46
Catalogage des méthodes de langues accompagnées d’un CD, DVD, etc.	49
Catalogage de documents cartographiques publiés sous forme de livres.....	52
Catalogage des CD livres lus.....	53
Duplication ou copie d’une notice	55
Précautions lors de l’import de notices BnF présentes sur le site MoCCAM	56
Bibliographie	57
Personnes de contact	58

Information pratique

Ce document au format pdf comporte des signets cliquables permettant de faciliter la navigation lorsqu'il est consulté sur ordinateur. Dans Adobe reader, cliquez sur l'icône  dans le bandeau de gauche pour afficher l'arborescence des signets.



Ce document est récupérable en ligne sur le site de la Bibliothèque centrale, à l'adresse <http://www.provincedeliege.be/fr/node/689>

Historique

Date	Version	Auteur(s)	Commentaire
18/03/2009	1.0	Muriel Germay, Jean-Yves Willequet, Yves Nyssen	Création du document.
20/03/2009	1.1	Muriel Germay, Yves Nyssen	Correction d'un exemple du champ 210.
26/05/2015	2.0	Muriel Germay, Jean-Yves Willequet, Yves Nyssen	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la liste des sources d'informations prescrites, en concordance avec l'édition « définitive » de l'ISBD intégré (voir p. 5). Prise en compte des modifications introduites dans les zones 210 et 215 par la phase initiale de la transition vers RDA-FR (voir Avertissement p. 4). Mise à jour de l'extrait du tableau du champ TYP. Mise à jour de la liste des documents de référence. Remise en forme provisoire du document.
17/12/2015	2.1	Muriel Germay, Jean-Yves Willequet, Yves Nyssen	<ul style="list-style-type: none"> Ajout du chapitre récapitulatif du traitement des monographies en plusieurs volumes et des séries.
02/05/2016	2.2	Yves Nyssen	<ul style="list-style-type: none"> Refonte de la mise en page. Ajout des nouvelles zones Unimarc 181 et 182 et évocation de la création des zones 183, 203 et 283 ; Zones 7XX : ajout du seuil d'occurrences à partir duquel une demande de création d'autorité doit être introduite ; Ajout des nouveaux champs spécifiques ATP, ATC, ATF et SNxxx

Avertissements

Ce document ne se veut pas un manuel de catalogage exhaustif. Il a uniquement pour objet de rappeler quelques règles de « bonne pratique » en matière de catalogage et d'encodage des livres imprimés (et assimilés) et des livres lus au sein de notre catalogue collectif Aleph. Le cas des monographies anciennes n'y est pas abordé.

À partir de la version 2.0, une modification progressive de certaines règles sera observée. Elle se fera en phase avec l'évolution des règles et pratiques françaises, en particulier celles de la BnF, au fur et à mesure de la mise en pratique du document « *RDA-FR : Transposition française de RDA* »¹ (« **R**esource **D**escription and **A**ccess » = **R**essources : **D**escription et **A**ccès), transposition en cours d'élaboration de la norme RDA anglo-saxonne qui a remplacé les AACR2 en 2010. Il s'agit de la mise en application, compatible avec les modèles² FRBR³ et FRAD⁴, des « *Principes internationaux de catalogage* » publiés par l'IFLA en 2009⁵.

En conséquence, il est possible que le rythme de parution de nouvelles versions de ce memento s'accélère dans les mois et années à venir.

Les encadrés contenant le logo  Bibliothèque nationale de France signalent des particularités de traitement propres aux notices de la BnF. Ces particularités résultent fréquemment de la conversion des notices du format Intermarc interne de la BnF au format Unimarc. Sauf mention contraire dans le texte de ce document, erreurs factuelles ou oublis manifestes, les notices BnF ne seront pas corrigées manuellement en import de notices : on se bornera à passer la macro de correction des notices adéquate. Sauf mention contraire, tout ce qui est indiqué dans ces encadrés s'applique également aux notices BnF importées depuis le site MoCCAM, sans que cela soit explicitement mentionné.

Les encadrés contenant le logo  MoCCAM en ligne signalent des informations, limitations et particularités de traitement propres aux notices importées depuis le site MoCCAM

Enfin, les encadrés contenant le logo  signalent des particularités propres au traitement des notices importées d'Electre.

¹ Voir http://www.bnf.fr/fr/professionnels/normes_catalogage_francaises/a.rda_fr.html et http://www.bnf.fr/fr/professionnels/rda/s.rda_objectifs.html

² Pour une présentation des différents modèles (FRBR, FRAD, FRSAD), voir http://www.bnf.fr/fr/professionnels/modelisation_ontologies/a.modele_FRBR.html

³ FRBR = **F**unctional **R**equirements for **B**ibliographic **R**ecords = Fonctionnalités requises des notices bibliographiques.

Pour le texte français complet, voir http://www.bnf.fr/documents/frbr_rapport_final.pdf

⁴ FRAD = **F**unctional **R**equirements for **A**uthority **D**ata = Fonctionnalités requises des données d'autorité.

Pour le texte français complet, voir http://www.bnf.fr/documents/frad_rapport_final.pdf

⁵ Voir http://www.bnf.fr/fr/professionnels/rda/s.rda_origines.html?first_Art=non et http://www.bnf.fr/fr/professionnels/print_cat/s.points_forts_principes_internationaux_catalogage.html

Remarques préliminaires

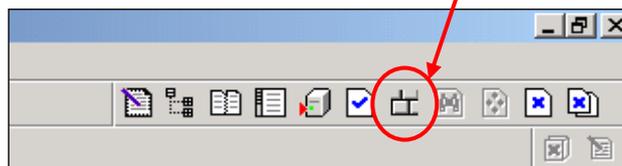
- ✓ Avant de créer ou d'importer une notice, il est primordial, pour éviter la création de doublons, d'interroger le catalogue afin de s'assurer qu'une notice n'existe pas déjà pour la ressource à traiter.
- ✓ Lors de la validation d'une notice, les champs sont reclassés dans l'ordre alphanumérique. Les champs répétables sont à encoder dans l'ordre où ils doivent apparaître au format ISBD. De même, les sous-champs sont à encoder dans l'ordre où ils doivent apparaître au format ISBD, cet ordre n'étant pas nécessairement l'ordre alphanumérique.
- ✓ Lors de la validation d'une notice, certains messages d'erreurs peuvent apparaître. Si un tel message s'affiche en rouge, la notice ne peut être sauvegardée tant que l'erreur n'est pas corrigée. S'il s'affiche en vert, il peut s'agir d'un doublon (ISBN ou champ 001 identique à celui présent dans une autre notice) : dans ce cas, vérifiez et, le cas échéant, n'enregistrez pas la notice et raccrochez l'exemplaire à la notice existante. En cas de doublon préexistant, prévenez la cellule de catalogage de la Bibliothèque *Chiroux*, qui procédera au dédoublonnage.
- ✓ Utilisez TOUJOURS les combinaisons de touches « Ctrl-F8 » (pour ouvrir les listes déroulantes) et « Ctrl-F3 » (pour consulter les autorités) quand elles sont disponibles.

Si Ctrl-F8 ne répond plus → clic droit, « Rechercher », « Options sous-champ ».

Si Ctrl-F3 ne répond plus → clic droit, « Rechercher », « Recherche des entrées du champ dans l'index d'une autre base ».

- Ne pas oublier que les infos étiquettes des différentes zones Unimarc et le *Guide pratique de catalogage* disponibles en ligne dans le module de catalogage et consultables hors Aleph⁶ sont là pour nous aider...
- Ctrl-e permet de développer les champs et sous-champs d'une grille de saisie.
- Ctrl-f permet de développer tous les sous-champs (ou d'ouvrir les masques de saisie de certains champs).
- On accentue aussi les majuscules. La cédille vaut également pour la majuscule.

On retrouve ces caractères en activant le clavier représenté par un « mur de briques » en haut à droite de l'écran de saisie (7^e icône en partant de la gauche, à côté des jumelles) :



⁶ Si votre client Aleph est installé sur le disque C :, voici les liens (adresses URL) qui donnent accès au *Guide pratique de catalogage* et aux infos étiquettes :

Table des matières générale : file:///C:/AL500/Catalog/libs/PLG01/tab/tmq_xx_fre.html

Guide pratique de catalogage : file:///C:/AL500/Catalog/libs/PLG01/tab/tmgs_xx_fre.html

Unimarc bibliographique : file:///C:/AL500/Catalog/libs/PLG01/tab/tmu_xx_fre.html

Sélectionnez le caractère souhaité puis cliquez à nouveau sur le « mur de briques » pour fermer le clavier.

Vous pouvez également utiliser les codes ASCII ou le programme charmap pour les caractères indisponibles *via* le « mur de briques ».

Enfin, la méthode la plus simple pour ajouter un signe d'accentuation présent sur le clavier (clavier physique, dans ce cas !) à une lettre majuscule est de taper l'accent voulu puis la lettre majuscule à accentuer. Cela concerne les accents aigu, grave et circonflexe, le tréma et le tilde : Á À Â Ã et Ä. Les accent aigu, accent grave et tilde

s'obtiennent en appuyant simultanément sur la touche  et la touche ,  ou .

Sources d'information

1. Les **sources préférentielles d'information** sont, dans l'ordre :
 - 1.1 Page de titre ou son substitut ;
 - 1.2 Autres parties liminaires, couverture, achevé d'imprimer ;
 - 1.3 Page de titre de la collection, page de titre analytique ;
 - 1.4 La ressource dans son ensemble ;
 - 1.5 Toute source externe.
2. Les **sources prescrites d'information** pour les différentes zones ISBD (liste mise à jour d'après la traduction française de l'édition intégrée de l'ISBD⁷, publiée en 2013 par la BnF).

Zone ISBD	Sources prescrites d'information
1. Zone du titre et de la mention de responsabilité	1.1
2. Zone de l'édition	1.1 et 1.2
4. Zone de la publication, production, distribution, etc.	1.1 à 1.4
5. Zone de la description matérielle	1.4
6. Zone de la collection et de la monographie en plusieurs parties	1.3, 1.2 et 1.4
7. Zone des notes	1.1 à 1.5
8. Zone de l'identificateur et des modalités d'acquisition	1.1 à 1.5

⁷ Disponible en ligne à l'adresse http://www.bnf.fr/documents/isbd_trad_francais.pdf

Usage des différents champs

TYP – Type de document

Les champs dont l'intitulé est suivi de la mention « **(TYP)** » dans ce document interviennent dans la création de champs virtuels **TYP**.

Rappelons que ces champs TYP n'apparaissent pas lors de la saisie dans le module de catalogage. Ils sont générés automatiquement par le système à partir de certaines données codées et ne peuvent être modifiés qu'en intervenant sur ces données codées.

Un tableau récapitulatif figure dans les infos étiquette de ce champ, accessibles en ligne dans le module de catalogage.

Ces champs TYP sont très utiles pour la recherche, car ils permettent de filtrer les résultats selon le type de document (type de support et/ou type de contenu), de manière beaucoup plus précise que le format de notice ou le support exemplaire. Ces champs constituent l'index mots « Type de document ». La recherche peut porter aussi bien sur les codes que sur les mots des libellés qui leur sont associés.

FMT – Format de la notice

Pour les livres imprimés le code de format à utiliser est **BK** (livre). Pour les livres lus le format à utiliser est **CD** (audio).

Il est possible de modifier le format de la notice : clic droit de la souris + « Changer format notice » + sélectionner le format, et ce notamment dans les notices de livres lus importées de la BnF, pour lesquelles le format n'est pas adéquat (remplacer MX par CD). Dans ce cas, vérifiez et corrigez, si nécessaire, les positions 6 et 7 du champ LDR (voir ce champ, ci-dessous).

LDR - Label de notice (TYP)

L'accès à ce champ se fait par la combinaison de touches « Ctrl-f ».

Certaines positions sont déjà complétées dans les grilles de saisie prédéfinies.

En position 5, utilisez le code n pour une **n**ouvelle notice (code par défaut dans les grilles de saisie) ; indiquez c (**c**orrectif) lorsque vous modifiez la notice.

Les positions 6 (type de notice) et 7 (niveau bibliographique) interviennent dans la création de champs TYP. Ces positions sont complétées dans les grilles de saisie prédéfinies. Veillez à adapter ces deux positions si vous modifiez le format de la notice (champ FMT).

Indiquez 0 en position 8 (niveau hiérarchique) pour un livre, puisqu'on ne traite pas à niveaux les monographies en plusieurs volumes. Cette position est remplie dans les grilles de saisie prédéfinies.

0XX - Numéros d'identification

010 - ISBN

Indiquez l'ISBN correct en **\$\$a**, un ISBN erroné en **\$\$z**.

La mention de reliure (**\$\$b**) est obligatoire dans notre catalogue.

Exemples : br., rel., rel. à spirale, br. sous coffret.

Cette mention prend la majuscule s'il n'y a pas d'ISBN. Les mentions telles que « collé » ou « Poche », *etc.* ne sont pas admises.

Le prix (**\$\$d**) est celui qui figure en général sur la 4^e de couverture, parfois sur la couverture ou la jaquette. N'indiquez pas de prix s'il ne figure pas sur la publication.

Remarque importante

Ne créez pas de nouvelle notice pour un ouvrage dont seul l'ISBN change (ISBN 13 au lieu d'ISBN 10) par rapport à l'édition précédente. Dans ce cas, créez un champ 010 supplémentaire reprenant le nouvel ISBN ainsi que la mention de réimpression.

Exemple :

010 ___ **a** 2-226-00000-0
 b br.
 d 100 F
010 ___ **a** 978-2-226-00000-1
 b réimpr. 2008
 d 20 EUR

Ensuite, dans le champ « Note OPAC », à l'exemplaire ou aux exemplaires concerné(s), indiquez « Réimpr. 2008 ».

1XX - Données codées

100 – Données générales de traitement (TYP)

L'accès à ce champ se fait par la combinaison de touches « Ctrl-f ».

Certaines positions sont déjà complétées.

La position 17 (type de public) intervient dans la création des champs TYP « DA Document pour adultes » et « DJ Document pour jeunes ».

Voir infos étiquette de ce champ.

101 – Langue de la ressource

Voir infos étiquette de ce champ.

ATTENTION : utilisez Ctrl-F8 pour sélectionner le code voulu dans la liste déroulante.

Exemples :

[101 0](#) **a** fre → *pour un ouvrage en français*

[101 1](#) **a** fre → *pour un ouvrage en français traduit de l'anglais*

c eng

[101 2](#) **a** eng → *pour un ouvrage bilingue anglais-français (langue originale = anglais)*

a fre

c eng

102 – Pays de publication ou de production

ATTENTION : utilisez Ctrl-F8 pour sélectionner le code voulu dans la liste déroulante.

Exemples :

[102 __](#) **a** BE → *pour un ouvrage publié en Belgique*

[102 __](#) **a** FR → *pour un ouvrage publié dans 3 pays (France, Belgique, Canada)*

a BE

a CA

[102 __](#) **a** ZZ → *pour un ouvrage publié par une organisation internationale ou dans plus de 3 pays.*

[102 __](#) **a** XX → *pour un ouvrage dont le pays de publication est inconnu.*

105 - Zone de données codées : Ressources textuelles - Monographies (TYP)

L'accès à ce champ se fait par la combinaison de touches « Ctrl-f ».

Certaines positions sont déjà complétées.

Les positions 4 (nature du contenu) et 11 (genre littéraire) conditionnent la création des champs TYP « OR Ouvrage de référence » (pos. 4), « DO Ouvrage documentaire » (pos. 11) et « FI Fiction » (pos. 11). La position 4 intervient également dans la création du champ TYP « BD Bande dessinée ».

Voir les listes de codes dans les infos étiquette.

106 - Zone de données codées : Forme de la ressource (TYP)

Un seul sous-champ **\$\$a** qui contient :

- « r » pour « impression normale », par défaut dans la grille 01_01_livre imprimé. Pour modifier, utilisez la liste déroulante (Ctrl-F8).
- « d » pour « impression en gros caractères », par défaut dans la grille 01_06_livre_en_gros_caracteres. Pour modifier, utilisez la liste déroulante (Ctrl-F8).

181 - Zone de données codées : Forme du contenu

Cette nouvelle zone Unimarc répétable fonctionne par paires avec la nouvelle zone 182 ci-dessous. Ensemble, elles correspondent à la zone 0 de l'ISBD intégrée, dont la traduction française a été publiée en 2011. À terme, elles remplaceront l'indication générale du type de ressource de la sous-zone 200\$\$\$ devenue obsolète depuis la parution de l'ISBD intégrée.



Actuellement cette zone n'est présente que dans les notices fournies par Electre, conjointement avec la zone 182, mais elle n'y est pas intégralement conforme au prescrit de l'Unimarc. On ne la supprimera pas, mais il est indispensable de passer la macro de correction des notices Electre « Musique » pour la corriger.

La BnF envisage d'inclure cette zone dans les notices qu'elle fournit à partir de la mi-2016.

Une zone 183 correspondant au « Type de support matériel » de RDA aurait été créée.⁸ De plus, une zone 203 serait créée pour la transcription « en clair » de la zone ISBD 0 (correspondant donc aux paires de zones Unimarc 181 et 182), ainsi qu'une zone 283 pour la transcription textuelle de la zone 183.

182 - Zone de données codées : Type de médiation

Cette nouvelle zone Unimarc répétable fonctionne par paires avec la nouvelle zone 181 ci-dessus. Ensemble, elles correspondent à la zone 0 de l'ISBD intégrée, dont la traduction française a été publiée en 2011. À terme, elles remplaceront l'indication générale du type de ressource de la sous-zone 200\$\$\$ devenue obsolète depuis la parution de l'ISBD intégrée.



Actuellement cette zone n'est présente que dans les notices fournies par Electre, conjointement avec la zone 182, mais elle n'y est pas intégralement conforme au prescrit de l'Unimarc. On ne la supprimera pas, mais il est indispensable de passer la macro de correction des notices Electre « Musique » pour la corriger.

La BnF envisage d'inclure cette zone dans les notices qu'elle fournit à partir de la mi-2016.

Une zone 183 correspondant au « Type de support matériel » de RDA aurait été créée. De plus, une zone 203 serait créée pour la transcription « en clair » de la zone ISBD 0 (correspondant donc aux paires de zones Unimarc 181 et 182), ainsi qu'une zone 283 pour la transcription textuelle de la zone 183.

⁸ La création de cette zone Unimarc 183 et des zones 203 et 283, évoquée dans certains documents du SUDOC (voir <http://rda.abes.fr/2014/05/26/la-zone-zero/>) ou du Comité permanent Unimarc de l'IFLA (voir, entre autres, [Minutes of the 25th Meeting of the Permanent UNIMARC Committee](#), p. 8-9), reste à confirmer et documenter.

2XX - Données descriptives

200 - Titre et mention de responsabilité

Titre propre

200 \$\$a : utilisez les chevrons pour rejeter les articles (définis, indéfinis et partitifs) en 200 \$\$a. Il y a un espace avant la fermeture des chevrons <<La_>>, sauf après une apostrophe <<L'>>. Il n'y a pas d'espace après la fermeture des chevrons. N'utilisez pas les chevrons en 200 pour les \$\$a suivants, ni pour les \$\$c, d et i.

Exemple :

200 1 a <<L'>>enfant
b Texte imprimé
f Jules Vallès

Indication générale du type de ressource⁹

200 \$\$b : utilisez toujours la liste déroulante. Ce sous-champ vient après le 200 \$\$a, sauf en présence de sous-champs h et/ou i. Dans ce cas, ceux-ci précèdent le \$\$b. Les crochets ne doivent pas être saisis : ils seront restitués automatiquement à l'affichage. ATTENTION : Electre ne fournit pas ce sous-champ \$\$b → faire passer la macro « Corriger une notice bibliographique Electre "livre" ».

Exemple :

200 1 a Cours de psychologie
h 1
i Les origines et les bases
b Texte imprimé
f sous la direction de R. Ghiglione et J.-F. Richard

Dans cet exemple, on voit que les sous-champs en 200 ne sont pas dans l'ordre alphabétique mais dans l'ordre où ils doivent apparaître en ISBD.

Mentions parallèles

200 \$\$d : il ne faut pas saisir le signe = avant le titre parallèle : il sera rétabli automatiquement à l'édition. Par contre, il faut l'introduire, suivi d'un espace, devant les sous-titres parallèles (\$\$e) et mentions de responsabilités parallèles (\$\$f ou \$\$g) lorsqu'ils sont immédiatement précédés d'un sous-champ de même type dans une autre langue.

⁹ L'indication générale du type de ressource est appelée à disparaître à plus ou moins brève échéance en raison de la transition bibliographique évoquée par ailleurs. Elle n'est plus présente dans l'ISBD intégrée, où elle est remplacée par la zone 0 ; par ailleurs, la sous-zone Unimarc 200\$\$b sera remplacée par une combinaison de nouvelles zones Unimarc 181, 182, 183 créées ou à créer ultérieurement (les zones 181 et 182 sont déjà présentes dans certaines notices Electre et le seront dans les notices BnF). En attendant, nous continuerons à l'utiliser jusqu'à nouvel ordre.

Exemples :

- 200 1 **a** <<La >> Birmanie
b Texte imprimé
e images du bouddhisme vivant
d Burma
e images of living buddhism
z eng
- 510 1 **a** Burma
e images of living buddhism
z eng
- 200 1 **a** Transparences
b Texte imprimé
e poèmes d'amour
e = poemas de amor

Mentions de responsabilité

200 \$\$\$f : la première mention de responsabilité sera toujours reprise en \$\$\$f même s'il s'agit d'une mention de responsabilité secondaire (voir exemple sous 200\$\$\$b).

Les abréviations ne sont désormais plus utilisées dans les mentions de responsabilité, en \$\$\$f et \$\$\$g, que si elles sont présentes dans la source d'information. Les termes préface, postface, traduit, traduction, dirigé, direction, édité, édition, etc. ne sont plus abrégés (voir exemple sous 200\$\$\$b).

205 – Mention d'édition

Bien que la « Révision des normes françaises de catalogage FD Z 44-050 et Z 44-073 » préconise l'abandon des abréviations dans cette zone, nous garderons les abréviations « éd. » et « Éd. ». La numérotation de l'édition est transcrite en chiffres arabes, même si elle figure en lettres dans le document. Les ordinaux se transcrivent 1^{ère}, 2^e (et non 2^{ème}), 3^e, etc.

Exemples :

- 205 __ **a** Nouvelle éd. revue et corrigée
- 205 __ **a** Éd. augmentée d'une préface
f d'Hubert Reeves
- 205 __ **a** 2^e éd.

210 - Publication, production, diffusion, etc.

Lieu de publication, de diffusion, etc.

210 \$\$\$a : pour la transcription des noms de lieux de publication, suivez les indications fournies par la fiche « Publication, production, distribution, etc. - Zone UNIMARC 210 » du *Guide pratique de catalogage*, en ligne dans le module de catalogage d'Aleph.

Nom de l'éditeur, diffuseur, etc.

210 \$\$\$c : la transcription des dénominations d'éditeurs et diffuseurs suit les règles suivantes :

- ✓ Les chevrons ne sont pas utilisés en 210 \$\$\$c ;
- ✓ L'article initial (défini, indéfini ou partitif) ne prend pas la majuscule ; par contre, le premier substantif significatif prend la majuscule (**L'**École des loisirs), y compris lorsqu'il est précédé d'une des mentions « Édition », « Éditions »,

« Publications », *etc.* (*exemple* : les Éditions de l'Atelier *mais* Éditions maritimes et d'outre-mer) ;

- ✓ Les sigles sont transcrits sans points (PUF, AFNOR, CRISP, *etc.*) ;
- ✓ Depuis début 2015 et le début de la phase de transition vers la transposition française des règles RDA anglo-saxonnes (**R**essources : **D**escription et **A**ccès), on transcrit les dénominations des éditeurs et diffuseurs intégralement telles qu'elles apparaissent sur la source principale d'information. On n'introduit pas d'abréviations si elles n'y figurent pas ; ainsi, on n'abrège plus les termes « éditeur », « édition », « éditions » et les prénoms des éditeurs. On conserve également les mentions de statut juridique, telles que SARL, Inc., GmbH, ltd, SA, ASBL, *etc.* ;
- ✓ Si aucun nom ne peut être donné comme étant celui de l'éditeur ou du diffuseur, on met l'abréviation « s.n. » (*sine nomine*) entre crochets.

Date de publication, de diffusion, etc.

210 \$\$d : si la date de publication est prise hors de la page de titre, on en indique la source.

Dans l'ordre :

- Pour les publications antérieures à 2015 :
 - ✓ achevé d'imprimé → **impr.**
 - ✓ mention de dépôt légal (sur le document) → **DL**
 - ✓ copyright → **cop.**
- pour les publications postérieures à 2014 :
 - ✓ mention de dépôt légal (sur le document) → **DL**
 - ✓ copyright, s'il correspond à la publication décrite et non à la publication originale → **cop.**
 - ✓ achevé d'imprimé → **impr.**

Voir aussi les infos étiquette de ce champ et la fiche « Publication, production, distribution, *etc.* - Zone UNIMARC 210 » du *Guide pratique de catalogage*, en ligne dans le module de catalogage d'Aleph.

Exemples

Un lieu, un éditeur et une date prise sur la page de titre :

210 ___ **a** Paris
c Éditions Robert Laffont
d 2015

Plus de 3 lieux de publication pour un éditeur, sans date de dépôt légal, date de copyright correspondant à une édition antérieure, mais avec date d'achevé d'imprimé en 2015 :

210 ___ **a** Paris
a Bruxelles
a Montréal (Québec) [etc.]
c Sélection du "Reader's digest"
d impr. 2015

Plusieurs lieux, plusieurs éditeurs (3 maximum) avec date de dépôt légal :

- 210 ___ a Lausanne
c Éditions l'Âge d'homme
a Paris
c Julliard
d DL 2015

Un lieu, un éditeur et uniquement une date d'impression antérieure à 2015 :

- 210 ___ a Verviers
c Gérard & Cie
d impr. 1964

Pas de lieu d'édition ou de diffusion dans la publication : si l'on connaît de façon certaine le lieu de publication ou de diffusion sans qu'il figure sur les sources principales d'information, on le donne entre crochets :

- 210 ___ a [Paris]

Si l'on n'est pas sûr du lieu de publication ou de diffusion, le lieu probable suivi d'un point d'interrogation est indiqué entre crochets.

- 210 ___ a [Amsterdam ?]

Si aucune ville ou localité ne peut être donnée, on indique le nom de l'État, de la province ou du pays, en appliquant les mêmes règles que pour les villes.

- 210 ___ a Canada

→ Le nom du pays apparaît comme lieu de publication sur les sources principales d'information

- 210 ___ a [Belgique ?] → Lieu de publication probable

Si le lieu de publication ou de diffusion est inconnu, on met l'abréviation « S.l. » (sine loco) entre crochets

- 210 ___ a [S.l.]
c [s.n.]

Commentaire : il s'agit d'une publication sans lieu d'édition et sans nom d'éditeur ou de diffuseur.

Pour les éditeurs ou diffuseurs occasionnels ou peu connus, l'adresse complète avec le code postal peut être ajoutée au nom de la localité dans le champ 210 \$\$b (entre crochets si elle n'est pas prise dans les sources principales d'information).

- 210 ___ a Neumünster
b Hollenstrasse 33, 2350
210 ___ a Saint-Rémy-de-Provence
b [Quartier du Grès, 13210]

215 – Description matérielle

Type de présentation matérielle et importance matérielle

215 \$\$a : mentionnez systématiquement le nombre d'unités et le type de présentation matérielle (même pour un volume unique), suivi, entre parenthèses, du nombre de pages.

Pour les livres imprimés, l'indication du type de présentation matérielle est « vol. ». Pour d'autres types de présentation matérielle, utilisez les termes repris à l'annexe C de l'ISBD intégré : http://www.bnf.fr/documents/isbd_trad_francais.pdf

Autres caractéristiques matérielles

215 \$\$c: dorénavant, les mentions d'illustration utilisées sont réduites à quatre : « ill. », « tout en ill. », « ill. en coul. » et « tout en ill. en coul. ».

Avec :

- ill. : présence d'illustration(s) uniquement en noir et blanc ;
- ill. en coul. : présence d'illustration(s) en couleur(s), ou en noir et blanc ET en couleur(s) ;
- tout en ill. : pas de texte (sauf introductions, légendes) ET illustrations en noir et blanc uniquement ;
- tout en ill. en coul. : pas de texte (sauf introductions, légendes) ET illustrations en couleur(s), ou en noir et blanc ET en couleur(s).

Dimensions

215 \$\$d : le format indique la hauteur en cm. Si l'ouvrage est plus large que haut, on donne la hauteur x la largeur.

Matériel d'accompagnement

215 \$\$e : le matériel d'accompagnement s'indique en \$\$e, sans le signe +. L'indication du nombre d'unités et du type de présentation matérielle suit les mêmes règles qu'en 215 \$\$a.

Exemples

215 __ a 1 vol. (XII-150 p.)
c ill.
d 20 cm
e 1 CD-ROM

Pour un ouvrage comportant uniquement des illustrations en noir et blanc, avec ou sans couverture illustrée.

215 __ a 2 vol. (150, 152 p.)
c ill. en coul.
d 25 x 30 cm

Pour un ouvrage comportant des illustrations en couleur(s) OU des illustrations en couleur(s) et des illustrations en noir et blanc.

215 __ a 1 vol. (non paginé [28] p.)
c tout en ill.
d 30 cm

Pour un ouvrage sans texte, ne comportant que des illustrations en noir et blanc.

225 – Collection

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux. Les termes « Collection » et « Série » ne se placent pas entre chevrons.

Le terme collection désigne à la fois les collections de monographies et les monographies en plusieurs volumes.

➤ **Collection de monographies**

Le premier indicateur pour les collections de monographies peut être 0 ou 2, mais jamais 1.

Pour créer le ou les champ(s) 410 indispensable(s) à l'indexation des titres de collection et sous-collection, passez la macro « [Créer 410 à partir de la collection du 225#0 ou 225#2](#) ».

L'article initial prend la majuscule et non le premier mot significatif (**Le** livre de poche)

Lorsque la sous-collection est significative, on l'introduit en 225 \$\$a. Quant à la collection, on l'introduit en 308, précédée de la mention « Collection principale : », et suivie de l'ISSN et du n° éventuels (suivre la ponctuation ISBD prescrite).

Lorsque le volume est numéroté dans la collection et qu'une sous-collection est introduite en 225, le numéro du volume n'est pas transcrit en 225, mais en 308\$\$a, précédé de la mention « Numéro dans la collection principale : ». Le même principe s'applique à l'ISSN de la collection. Dans ce cas, la mention introductive à utiliser en 308\$\$a est « ISSN de la collection principale : ».

Exemples

225 2 a Que sais-je ?
v 2665

410 0 t Que sais-je ?
v 2665

225 2 a Grands détectives
308 a Collection principale : "10-18" ; 3997
410 0 t Grands détectives
410 0 t 10-18
v 3997

Dans ce second exemple, la macro « Créer 410 à partir du 225 » crée le premier champ 410 (sous-collection) mais ne crée pas le 2^e champ 410 (collection), qui doit donc être encodé manuellement.

225 2 a Vuibert gestion
410 0 t Vuibert gestion
d 2007

Lorsque le document décrit n'est pas numéroté dans la collection, il faut ajouter manuellement un sous-champ \$\$d au champ 410 (après avoir passé la macro « Créer 410 à partir du 225 ») comportant l'année de publication.

➤ **Monographies en plusieurs volumes**

La valeur du premier indicateur doit toujours être 1 pour les monographies en plusieurs volumes.

Il faut créer un champ 461, indispensable pour indexer le titre d'ensemble (voyez un exemple sous l'intitulé de ce champ 461).

L'article initial prend la majuscule et non le premier mot significatif (Le vol de Pégase).

Lorsqu'il y a à la fois un champ 225 pour une collection de monographies et un champ 225 pour un titre de monographie en plusieurs volumes, le champ 225 du titre de monographie en plusieurs volumes doit toujours précéder le champ 225 du titre de la collection de monographies.

Exemple

200 1 a <<Le >>haut seigneur
b Texte imprimé
f Trudi Canavan

g traduit de l'anglais par Claire Jouanneau
225 1 a <<La >>trilogie du magicien noir (= titre d'ensemble d'une monographie en plusieurs volumes)
v livre 3

- [225_2](#) [a](#) Collection dirigée par Stéphane Marsan et Alain Névant (= *collection de monographies*)
- [410_0](#) [t](#) Collection dirigée par Stéphane Marsan et Alain Névant (*macro « Créer 410 à partir du 225 »*)
- [461_0](#) [t](#) <<La >>trilogie du magicien noir
[v](#) 3

Voir aussi les fiches « Collection » et « Monographies en plusieurs volumes – Description volume par volume » du *Guide pratique de catalogage*, en ligne dans le module de catalogage d’Aleph.

3XX - Notes

300 – Note générale

Respectez l'ordre préconisé par la norme AFNOR de description bibliographique. Les notes du même type s'encodent dans un même champ 300. Les notes de types différents s'encodent dans des champs 300 distincts.

Exemple :

Pour une seule et même notice :

[300](#) __ a En appendice, choix de documents

[300](#) __ a Bibliogr. p. 122-125. Glossaire. Index

304 – Note sur le titre et la mention de responsabilité

Note liée au titre et/ou à la mention de responsabilité tels qu'ils figurent en 200.

Exemples :

[304](#) __ a Titre pris sur la couverture

[200 1](#) a HBIO

b Texte imprimé

[304](#) __ a HBIO = horlogerie, bijouterie, joaillerie, orfèvrerie

308 – Note sur la collection

Voyez le champ 225, ci-dessus.

312 – Note sur les titres associés

Concerne les titres originaux, titres de couvertures, titres de dos, etc.

Exemple :

[312](#) __ a La couv. porte en plus : "avec exercices et corrigés" → *pas de majuscule au 1^{er} mot.*

327 – Note de contenu

Lorsque la note de contenu est complète, l'indicateur 1 doit être placé à 1. La mention « Réunit : » ne doit pas être encodée car elle s'affichera automatiquement au format ISBD.

Lorsque la note de contenu est incomplète, l'indicateur 1 vaut 0 et la mention introductive adéquate doit être encodée.

Exemples :

[327 1](#) a "Roux le bandit" ; "Les hommes de la route" ; "Le crime des justes"

[327 0](#) a Contient aussi : "Balle franche" ; "L'éclairer" ; "Les bandits de l'Arizona"

Les titres cités en 327 sont indexés en créant des champs 423 ou 463 (voir ces champs, ci-dessous). Au-delà de trois titres, on ne les indexe pas. On peut cependant indexer plus de trois titres dans les cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'une réunion d'œuvres déjà publiées individuellement, pour autant que ce ne soit pas les œuvres complètes ou l'ensemble des œuvres d'un genre déterminé (théâtre, poésie, roman,...) d'un auteur publiées en un seul volume ;
- lorsqu'il s'agit d'un recueil factice.

330 – Résumé ou extrait

N'ajoutez pas de résumé s'il existe déjà. Le résumé ne doit pas être trop long, sinon il ne s'affichera pas complètement lors de la consultation du catalogue.

4XX - Liens

410 - Collection

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
Voyez le champ 225, ci-dessus.

423 – Est publié avec

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
Ce champ est utilisé pour dépouiller les différents titres contenus dans un ouvrage, mentionnés en 200 et/ou en 327.

Exemple :

[200 1](#) **a** Deux morceaux de verre coupant
b Texte imprimé
a Le petit frère des pauvres
f Mario Batista
[423 0](#) **t** <<Le >>petit frère des pauvres

454 – Est une traduction de

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
Ce champ est utilisé pour introduire le titre original d'un ouvrage.

Exemples :

[200 1](#) **a** <<Le >>haut seigneur
b Texte imprimé
f Trudi Canavan
g traduit de l'anglais par Claire Jouanneau
[454 1](#) **t** <<The >>high lord

Ici, le second indicateur est placé à 1 pour générer automatiquement une note. Dans ce cas, il ne faut pas reprendre le titre original en 312.

[312](#) **a** Trad. de : "Hedda Gabler" ; "Lille Eyolf"
[454 0](#) **t** Hedda Gabler
[454 0](#) **t** Lille Eyolf

Dans ce cas-ci, les titres originaux étant repris en 312, il n'est pas nécessaire de générer de note à partir des champs 454. Par conséquent, l'indicateur 2 des champs 454 est placé à 0.

461 – Niveau de l'ensemble

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
Ce champ est utilisé pour indexer un titre d'ensemble de monographie en plusieurs volumes repris en 225.
Voyez aussi le champ 225, ci-dessus.

463 – Unité matérielle

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.
Ce champ est utilisé en description globale de monographie en plusieurs volumes pour renvoyer vers l'unité matérielle.

Exemple :

- [200 1](#) **a** Normes de catalogage
b Texte imprimé
f AFNOR
- [327 1](#) **a** Tome 1, Normes fondamentales : formation des bibliothécaires et documentalistes ; Tome 2, Normes spécialisées : musique, enregistrements sonores, image animée, image fixe ; Tome 3, Normes spécialisées : cartes, livres anciens, description allégée des monographies
- [463 0](#) **t** Normes fondamentales
o formation des bibliothécaires et documentalistes
- [463 0](#) **t** Normes spécialisées
o musique, enregistrements sonores, image animée, image fixe
- [463 0](#) **t** Normes spécialisées
o cartes, livres anciens, description allégée des monographies

5XX – Titres associés

500 – Titre uniforme

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.

Ce champ est soumis au contrôle des autorités. Utilisez Ctrl-F3 pour accéder aux autorités.

Voir infos étiquette de ce champ.

L'indicateur 1 doit être placé à 0 si le titre uniforme n'est pas significatif, à 1 si le titre uniforme est significatif.

L'indicateur 2 vaut 0 si le titre uniforme n'est pas utilisé comme vedette principale ; il vaut 1 si le titre uniforme est utilisé comme vedette principale.

501 – Rubrique de classement

Voir infos étiquette de ce champ.

Ce champ peut être utilisé notamment dans le cas d'œuvres complètes ou d'anthologie d'un auteur.

503 – Titre de forme

Exemple :

503 1 **a** Exposition
m Paris
n Musée du Louvre
i 2007-2008

Ici, le titre de forme est significatif. Si le titre de forme n'est pas significatif, l'indicateur 1 est à 0.

Remarque : le champ 503 n'est vedette principale que dans le cas où il n'y a pas de 7X0 ni de 50011.

510 – Titre parallèle

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.

Le titre parallèle est repris dans ce champ pour en permettre l'accès.

Voir exemple du champ 200 \$\$\$d.

512 – Titre de couverture et 516 – Titre de dos

Ces champs étant indexés, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.

Si le libellé du titre de couverture et/ou de dos n'implique pas un classement alphabétique différent de celui du titre propre, le(s) titre(s) de couverture et/ou de dos est/sont seulement donné(s) en note.

Exemple :

200 1 **a** <<Le >>coaching du sportif
312 **a** Titre de couv. : "Coaching du sportif"

Si le libellé du titre de couverture et/ou de dos implique un classement alphabétique différent de celui du titre propre, le(s) titre(s) de couverture et/ou de dos est/sont donné(s) en note mais fait/font aussi l'objet d'un dépouillement.

Exemples :

[200 1](#) **a** <<La >>première critique de l'économie politique

[312](#) **a** Titre de couv. : "Critique de l'économie politique"

[512 1](#) **a** Critique de l'économie politique

OU

[200 1](#) **a** <<La >>première critique de l'économie politique

[312](#) **a** Titre de dos : "Critique de l'économie politique"

[516 1](#) **a** Critique de l'économie politique

Si c'est le titre de dos qui est différent, la mention introductive est : Titre de dos : « ... ».

Si le titre de couverture et le titre de dos sont différents du titre de la page de titre, la mention introductive est : Titre de couv. et de dos : « ... »

Les mêmes principes s'appliquent aux champs suivants : 513 – Titre figurant sur une autre page de titre, 514 – Titre de départ et 515 – Titre courant.

517 – Autres variantes du titre

Ce champ étant indexé, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux.

Ce champ est utilisé pour permettre l'accès à une variante du titre.

Exemples :

[200 1](#) **a** Ste Jeanne des abattoirs

[517 1](#) **a** Sainte Jeanne des abattoirs

et non

[200 1](#) **a** Ste [Sainte] Jeanne des abattoirs

ni

[200 1](#) **a** [Sainte] Jeanne des abattoirs

[200 1](#) **a** 300 dictées progressives

[517 1](#) **a** Trois cents dictées progressives

et non

[200 1](#) **a** 300 [Trois cents] dictées progressives

ni

[200 1](#) **a** [Trois cents] dictées progressives

6XX – Indexation matière

60X – Vedettes matières RAMEAU

Ces champs étant indexés, il faut introduire les chevrons pour rejeter les articles initiaux. Ces champs sont soumis au contrôle des autorités. Utilisez Ctrl-F3 pour accéder aux autorités et récupérer la tête de vedette ou une vedette constituée provenant de la BnF. Lorsque des autorités BnF et Sigal identiques coexistent, privilégiez celle de la BnF. N'utilisez pas la sous-zone **\$\$j** : utilisez la sous-zone **\$\$x**, comme la BnF.

Attention au 604, Auteur/titre, conforme aux données fournies par la BnF, mais différent de ce qui est décrit dans le Manuel Unimarc : voyez les infos étiquette de ce champ.

Veillez à faire la distinction entre vedettes « Nom géographique » (en 607) et « Collectivité » (en 601).

Exemples :

[607](#) ___ **a** France

[601 01](#) **a** France
b Direction du déminage

675 – Classification décimale universelle (CDU)

Pour les ouvrages traités actuellement, utilisez l'éd. 2004 de la CDU.

Exemples :

[675](#) ___ **a** 821.111-3(73)=133.1 → *roman américain traduit en français (éd. française 2004 de la CDU)*

v Éd. 2004
z fre

Auparavant :

[675](#) ___ **a** 820-3(73)=40 → *roman américain traduit en français (éd. française 1967 de la CDU)*

v Éd. 1967
z fre

7XX - Responsabilités

7XX – Bloc des responsabilités

Chaque champ 7XX doit faire l'objet d'un contrôle d'autorité → Ctrl-F3 qui permet de sélectionner la bonne autorité. Si cette autorité n'existe pas **et si la vedette est liée à un minimum de 5 notices**, il faut le signaler à la Bibliothèque Chiroux (voyez [la liste des personnes de contact](#), en fin de document) qui se chargera de la créer. Les agents de la cellule catalogage ont besoin de connaître le nom, le prénom et, dans la mesure du possible, le sexe, les dates biographiques, la nationalité, la langue et l'activité de la personne. Pour les collectivités, le nom courant, la nationalité, la langue, l'activité. Fournir également la référence de la source des informations.

Indiquez toujours le code de fonction en \$\$4, même pour les auteurs et coauteurs repris en 7X0 et 7X1, pour lesquels le code à utiliser est 070 (auteur).

8XX – Données internationales

801 – Source de catalogage

Ce champ est obligatoire.

Le second indicateur est placé à 0 pour une nouvelle notice. Lorsqu'on modifie une notice, on crée un nouveau champ 801 dont l'indicateur 2 est placé à 2.

Utilisez toujours Ctrl-F8 (liste déroulante) pour sélectionner les valeurs des sous-champs pour lesquels une liste est disponible, en particulier le **\$\$b**. Voyez les infos étiquette de ce champ.

Autres champs Aleph spécifiques

ABE – Auteur belge

Ce champ spécifique est utilisé pour indiquer qu'au moins un des auteurs de la ressource décrite est belge.

ATP, ATC, ATF – Vedettes auteur/titre uniforme

En l'absence de zones Unimarc adéquates¹⁰, ces trois nouveaux champs spécifiques sont le pendant dans les vedettes de type « responsabilités auteurs » des vedettes matières auteur/titre de la zone 604 qui, elle, ne peut s'appliquer aux mentions de responsabilité. Ils sont facultatifs et répétables.

Ils sont utiles, lorsqu'il s'agit de clarifier la relation entre un auteur et un titre uniforme ou titre conventionnel d'une œuvre dont il assume une responsabilité principale. Ce sera le plus souvent (mais pas nécessairement exclusivement) le cas pour les compositeurs et œuvres de musique classique et les chorégraphes auteurs de ballets.

Ces champs ne sont pas utilisés pour les titres uniformes anonymes (utilisez la zone 500 pour ces titres), ni pour les interprètes ou intervenants.

Ils ne sont pas non plus utilisés pour les réalisateurs de films de fiction, car, dans les autorités (importées de la BnF), les combinaisons réalisateur/titre de film renvoient systématiquement au titre uniforme du film dans la langue originale (repris en zone 500 dans les notices bibliographiques), suivi du qualificatif « film ».

Ceci vaut également pour les réalisateurs d'adaptations cinématographiques d'opéras, comme le « Don Giovanni » de Joseph Losey ou « La flûte enchantée » d'Ingmar Bergman, par exemple. Par contre, ils pourront toujours être utilisés pour les auteurs et titres des œuvres adaptées, quelle qu'en soit la nature (opéra, roman, théâtre, BD, etc.).

Comme la zone 604, ces champs sont soumis aux autorités auteurs/titres (utilisez la combinaison de touches Ctrl-F3 pour interroger les autorités).

Ils sont également indexés. Par conséquent, il est indispensable d'introduire les chevrons pour le rejet des articles initiaux (définis, indéfinis et partitifs) dans les titres.

Les structures de ces champs sont similaires à celle de la zone 604 des notices bibliographiques et surtout à celle de la zone 240 des notices d'autorité, exception faite des sous-zones \$\$x, \$\$y et \$\$z qui ne peuvent être utilisées dans ces champs ATP, ATC et ATF. Ils varient dans la signification des indicateurs (identiques à ceux des zones 7X0 correspondantes) et dans la partie « auteur » du champ, la partie « titre » étant identique pour tous.

Voici la structure de chacun de ces champs.

ATP – Vedette auteur personne physique/titre uniforme

Indicateurs

1^{er} indicateur : non défini

2^e indicateur : forme du nom

0 = nom entré au prénom ou au nom dans l'ordre direct.

1 = nom entré au nom de famille (nom patronymique, etc.)

¹⁰ Selon le Manuel Unimarc, c'est l'appariement des différentes zones 7XX avec les zones 500 adéquates qui devrait faire office d'accès auteur/titre.

Sous-champs

\$\$a - Élément d'entrée (O,NR)

Élément d'entrée du nom de la personne.

\$\$b - Partie du nom autre que l'élément d'entrée (F,R)

Élément rejeté du nom de la personne.

\$\$c - Qualificatif autre que les dates (F,R)

Qualificatif autre que les dates pour la personne : titres, profession, etc.

\$\$d - Numérotation (F,R)

Qualificatif numérique et mentions associées pour la personne. Chiffres romains pour les papes, souverains, etc.

\$\$f - Dates (F,NR)

Dates biographiques de la personne et mentions associées.

\$\$t - Titre uniforme/titre conventionnel (O,NR)

Titre sous lequel l'oeuvre est connue.

\$\$h - Numéro de section ou de partie (F,R)

Numéro de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$i - Titre de section ou de partie (F,R)

Titre de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$n - Autres informations ou qualificatif (F,R)

Autres informations sur l'oeuvre.

\$\$k - Date de publication (F,NR)

Date de l'oeuvre.

\$\$l - Sous-vedette de forme (F,NR)

Indication de la forme de l'oeuvre.

\$\$m - Langue (F,NR)

Langue de l'oeuvre.

\$\$q - Version (F,NR)

Indication de la version de l'oeuvre.

\$\$r - Distribution instrumentale (F,R)

Indication de la distribution instrumentale de l'oeuvre musicale.

\$\$s - Référence numérique (F,R)

Référence numérique de l'oeuvre musicale.

\$\$u - Tonalité (F,NR)

Tonalité de l'oeuvre musicale.

ATC – Vedette auteur collectivité/titre uniforme

Indicateurs

1^{er} indicateur : congrès

0 = collectivité

1 = congrès

2^e indicateur : forme du nom

0 = inversion de l'ordre des mots de la vedette

1 = le premier élément est un nom de lieu

2 = pas d'inversion dans l'ordre des mots

Sous-champs

\$\$a - Élément d'entrée (O,NR)

Élément d'entrée du nom de la collectivité ou du congrès.

\$\$b - Subdivision (F,R)

Subdivision de la collectivité ou collectivité elle-même lorsqu'elle est cataloguée au nom de lieu (pour les collectivités territoriales).

\$\$c - Élément ajouté au nom ou qualificatif (F,R)

Tout élément ajouté au nom autre que le numéro, le lieu et la date d'un congrès.

\$\$d - Numérotation (F,R)

Numéro de congrès et/ou de session.

\$\$e - Lieu du congrès (F,NR)

Lieu du congrès, lorsqu'il est nécessaire de le mentionner dans la vedette.

\$\$f - Date du congrès (F,NR)

Date du congrès-lorsqu'elle est nécessaire dans la vedette.

\$\$t - Titre uniforme/titre conventionnel (O,NR)

Titre sous lequel l'oeuvre est connue.

\$\$h - Numéro de section ou de partie (F,R)

Numéro de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$i - Titre de section ou de partie (F,R)

Titre de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$n - Autres informations ou qualificatif (F,R)

Autres informations sur l'oeuvre.

\$\$k - Date de publication (F,NR)

Date de l'oeuvre.

\$\$l - Sous-vedette de forme (F,NR)

Indication de la forme de l'oeuvre.

\$\$m - Langue (F,NR)

Langue de l'oeuvre.

\$\$q - Version (F,NR)

Indication de la version de l'oeuvre.

\$\$r - Distribution instrumentale (F,R)

Indication de la distribution instrumentale de l'oeuvre musicale.

\$\$s - Référence numérique (F,R)

Référence numérique de l'oeuvre musicale.

\$\$u - Tonalité (F,NR)

Tonalité de l'oeuvre musicale.

ATF – Vedette auteur famille/titre uniforme

Indicateurs

1^{er} indicateur : non défini

2^e indicateur : non défini

Sous-champs

\$\$a - Élément d'entrée (O,NR)

Nom de la famille.

\$\$f - Dates (F,NR)

Dates de la famille quand elles sont nécessaires pour la vedette.

\$\$t - Titre uniforme/titre conventionnel (O,NR)

Titre sous lequel l'oeuvre est connue.

\$\$h - Numéro de section ou de partie (F,R)

Numéro de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$i - Titre de section ou de partie (F,R)

Titre de section ou de partie du titre de l'oeuvre.

\$\$n - Autres informations ou qualificatif (F,R)

Autres informations sur l'oeuvre.

\$\$k - Date de publication (F,NR)

Date de l'oeuvre.

\$\$l - Sous-vedette de forme (F,NR)

Indication de la forme de l'oeuvre.

\$\$m - Langue (F,NR)

Langue de l'oeuvre.

\$\$q - Version (F,NR)

Indication de la version de l'oeuvre.

\$\$r - Distribution instrumentale (F,R)

Indication de la distribution instrumentale de l'oeuvre musicale.

\$\$s - Référence numérique (F,R)

Référence numérique de l'oeuvre musicale.

\$\$u - Tonalité (F,NR)

Tonalité de l'oeuvre musicale.

Exemples :

ATP 1 a Mozart
b Wolfgang Amadeus
f 1756-1791
t Così fan tutte
s KV 588

ATP 1 a Beethoven
b Ludwig van
f 1770-1827
t Sonates
r Piano
s Op. 10, no 3
u Ré majeur

ATP 1 a Noureev
b Rudolf Gametovitch
f 1938-1993
t <<Le >>lac des cygnes

ATF __ a Grimm
t Hänsel und Gretel

DLC- Dialecte

Ce champ spécifique est utilisé pour indiquer, sous forme codée, le dialecte utilisé dans le document décrit.

Voyez les infos étiquette de ce champ. Se référer aux listes déroulantes (Ctrl-F8).

SNxxx – Champs des sous-notices

Les nouveaux champs spécifiques SNxxx, où xxx correspond à une étiquette de zone Unimarc ou 000, servent à la rédaction (et à l'import par lots) de sous-notices analytiques, voire de sous-sous-notices analytiques (ou sous-notices analytiques de second niveau), lorsqu'on souhaite procéder à des dépouillements très complets, impossibles à réaliser au moyen des sous-zones des zones Unimarc 423 ou 464, pourtant déjà très complètes.

Il s'agira le plus souvent de pouvoir y faire figurer des notes ou autres informations de diverses natures spécifiques à chacun des titres dépouillés (par exemple : lieux et dates d'enregistrement, dates de production, longues listes d'interprètes variant d'un titre à l'autre, mentions de rééditions ou d'éditions sur d'autres supports, liens à d'autres notices du catalogue, etc.).

Ces champs sont également présents dans les notices BnF contenant des sous-notices analytiques importées par lots : voyez l'[encadré](#) les concernant sous le paragraphe relatif à la [zone 464](#) et l'[exemple complet n° 38](#).

Chaque sous-notice comporte plusieurs champs SNxxx à encoder dans l'ordre où ils devront apparaître dans les résultats de recherche. De même, chaque sous-notice sera encodée à la position qu'elle devra occuper à l'affichage des résultats, les sous-sous-notices suivant directement la sous-notice dont elles dépendent et dans leur ordre numérique.

À l'exception du sous-champ **\$\$9** qui doit être présent dans chaque champ SNxxx, la structure de ces champs est identique à la structure des zones Unimarc auxquelles ils correspondent, sans les deux indicateurs. Par exemple, le champ SN200 a la même structure que la zone Unimarc 200. Ces champs sont également indexés de la même manière que leurs zones Unimarc équivalentes.

Notez que les caractères xxx doivent être exclusivement numériques et correspondre à une zone Unimarc existante (à l'exception de SN000). Donc, pas de SN298, SNFMT, SNLDR ou SNATP, par exemple. Par contre, l'utilisation de SN423 ou SN464 est parfaitement possible et recommandée, par exemple lorsqu'on peut se dispenser de sous-sous-notices.

Le **sous-champ \$\$9** doit être le premier sous-champ de chaque champ SNxxx. Il contient la numérotation de la sous-notice qui permet d'établir le lien entre les différents champs de la sous-notice. Ce sous-champ de longueur fixe (7 caractères) présente la même structure que la sous-zone **\$\$9** utilisée dans les sous-notices analytiques de la BnF :

Caractère 1 : toujours la lettre minuscule **a** ;
Caractères 2 à 4 : premier niveau de numérotation aligné à droite et complété par des zéros à gauche ;
Caractères 5 à 7 : second niveau de numérotation aligné à droite et complété par des zéros à gauche.

Le premier niveau de numérotation ne peut jamais être inférieur à 001.

Le second niveau de numérotation peut être égal à 000 (pour une sous-notice) ou supérieur à 000 (pour une sous-sous-notice analytique ou sous-notice analytique de second niveau).

Une même notice peut parfaitement faire cohabiter des sous-notices à un seul niveau et des sous-notices à deux niveaux. Par contre, il ne peut y avoir de sous-notices de second niveau sans la sous-notice de premier niveau dont elle dépend.

SN000 : le premier champ de chaque sous-notice est le champ SN000 qui contient la numérotation de la sous-notice sur un ou deux niveaux, d'abord dans le sous-champ **\$\$9** tel que décrit ci-dessus, ensuite dans un sous-champ **\$\$a** où elle est transcrite sous forme « compactée », sans les zéros de remplissage et, dans le cas des sous-sous-notices, avec un point entre le premier et le second niveau de numérotation ; cette numérotation en **\$\$a** est précédée de la mention « SOUS-NOTICE » et d'un espace. Pour la lisibilité de la présentation, il est recommandé d'indiquer cette mention en lettres majuscules pour les sous-notices et en lettres minuscules (à l'exception de la première lettre) pour les sous-sous-notices.

Exemples :

SNO 00 9 a001000
a SOUS-NOTICE 1

Numérotation de la première sous-notice analytique.

SNO 00 9 a003012
a Sous-notice 3.12

Numérotation de la douzième sous-sous-notice liée à la troisième sous-notice analytique. Cela implique que la notice « mère » contient au moins trois sous-notice avant cette sous-sous-notice.

VAL – Validation de notice

Ce champ est obligatoire.

Ce champ spécifique contient les informations relatives à la saisie de la notice pour en permettre le suivi.

Se référer aux listes déroulantes (Ctrl-F8) pour certains sous-champs (voir les infos étiquette de ce champ).

VLA – Vedette locale auteur personne

Ce champ ALEPH spécifique à la base bibliographique « Bibliothèques » PLG01, permet d'enregistrer, sous sa forme de vedette, le nom d'une personne dont la responsabilité est liée à un ou plusieurs exemplaires déterminés, comme les auteurs de dédicaces manuscrites et les dédicataires, par exemple. Sa structure est similaire à celle de la zone 700, avec un sous-champ **m** supplémentaire servant à mentionner à quel exemplaire physique du document décrit la personne est liée.

Ne pas utiliser ce champ pour l'enregistrement de collectivités.

VML – Vedette matière locale

Ce champ spécifique est utilisé pour les indexations matières s'appuyant sur des listes contrôlées de vedettes matières et ne pouvant pas être saisies dans les zones 60X.

Les vedettes matières fictions doivent être conformes aux règles RAMEAU. Utilisez CTRL-F3 pour interroger la base autorités.

Pour la saisie des données, il est recommandé de commencer par remplir les indicateurs selon le type de vedette désiré, puis d'appuyer sur CTRL-F pour développer les codes de sous-champs : seuls les codes de sous-champs correspondant au type de vedette à encoder s'afficheront.

Voir les infos étiquette de ce champ.

Cas particuliers de catalogage

Catalogage des monographies en plusieurs volumes et des séries

Le principe fondamental à appliquer pour l'encodage de toutes les ressources en plusieurs parties, donc y compris pour les monographies imprimées en plusieurs volumes et pour les séries de BD :

On ne crée pas de notices mères et notices filles

La seule exception : les notices de dépouillement d'articles de périodiques.

Pour rappel, le [Guide pratique de catalogage](#), accessible en ligne dans le module de catalogage, explicite comment traiter ce type de ressources. Consultez les fiches suivantes :

[MONOGRAPHIES EN PLUSIEURS VOLUMES : DESCRIPTION VOLUME PAR VOLUME](#)

[MONOGRAPHIES EN PLUSIEURS VOLUMES : DESCRIPTION GLOBALE](#)

[PUBLICATION EN COFFRET](#)

Le texte en est également repris ci-dessous.

Le [Guide pratique de catalogage](#) et les infos-étiquettes des différentes [zones Unimarc](#) peuvent également être consultés « hors Aleph ». Comme il s'agit de pages html, elles peuvent être visionnées (et, comme dans Aleph, imprimées !) dans n'importe quel navigateur Internet. Si votre client Aleph est installé sur le disque C :, voici les liens (adresses URL) qui y donnent accès :

Table des matières générale : file:///C:/AL500/Catalog/libs/PLG01/tab/tmg_xx_fre.html

Guide pratique de catalogage : file:///C:/AL500/Catalog/libs/PLG01/tab/tmcp_xx_fre.html

Unimarc bibliographique : file:///C:/AL500/Catalog/libs/PLG01/tab/tmu_xx_fre.html

Que faire en présence d'anciennes notices mère-filles existantes dans Aleph ?

Trois cas peuvent se présenter :

1. Il n'y a pas d'autre notice disponible correspondant à l'exemplaire à encoder :
 - a. Il n'y a pas d'exemplaire attaché : importez ou créez une nouvelle notice en suivant les règles de traitement des ressources en plusieurs parties et signalez les notices obsolètes à supprimer à la cellule de catalogage des Chiroux.
 - b. Il y a déjà au moins un exemplaire attaché : attachez votre exemplaire à la notice fille adéquate et signalez la notice à la cellule de catalogage des Chiroux pour qu'elle modifie les notices liées de manière à n'en constituer plus qu'une.
2. Il y a au moins une autre notice autonome (sans lien mère-fille) correspondant à l'exemplaire à encoder : corrigez la notice autonome (si nécessaire) et rattachez-y votre exemplaire.
3. Il y a une autre notice autonome, mais qui ne correspond pas à l'exemplaire à encoder, par exemple une autre édition avec un autre ISBN : importez ou créez une nouvelle notice autonome en suivant les règles de traitement des ressources en plusieurs parties.

Monographies en plusieurs volumes : description volume par volume

La description volume par volume est l'une des méthodes de description bibliographique des monographies en plusieurs volumes. Elle consiste en la rédaction d'autant de notices que de volumes. Chacune de ces notices est complète et autonome, c'est-à-dire qu'elle comporte tous les éléments d'identification et de description du volume décrit ainsi que tous les éléments d'identification et de description de l'ensemble bibliographique auquel appartient le volume.

La description volume par volume s'applique aux monographies en plusieurs volumes dont chaque volume peut être considéré de façon autonome.

Deux formes du titre propre sont possibles, soit le *titre particulier* (titre indépendant) du volume, soit un titre composé d'un *titre commun* et d'un *titre dépendant*.

Le choix du titre propre s'effectue en fonction :

- de l'autonomie intellectuelle du titre particulier par rapport au titre d'ensemble (identification pertinente du volume),
- et, si ce critère ne peut s'appliquer, de la typographie et de la mise en page du titre d'ensemble et du titre particulier à l'intérieur de la publication.

Titre indépendant

Le titre propre peut être le titre particulier du volume lorsque celui-ci peut être dissocié du titre d'ensemble.

Le titre d'ensemble est dans ce cas transcrit dans la zone de la collection et de la monographie en plusieurs volumes (zone UNIMARC [225](#), avec premier indicateur placé à 1).

Le titre d'ensemble est également introduit dans une zone [461](#) afin de générer une entrée à ce titre dans les index. Pour créer cette zone [461](#), passez la macro « **Créer 461 à partir de la monographie ou série du 2251#** ».

Lorsque le titre d'ensemble n'est pas significatif, il doit obligatoirement être suivi d'une mention de responsabilité.

Exemples :

La Rowane [Texte imprimé] / Anna McCaffrey ; [trad. de l'américain par Gérard Lebec].

En collection :

(*Le vol de Pégase* ; 3).

[200](#) [1](#) [a](#) <<La >>Rowane

[b](#) Texte imprimé

[f](#) Anna McCaffrey

[g](#) [trad. de l'américain par Gérard Lebec]

[225](#) [1](#) [a](#) <<Le >>vol de Pégase

[v](#) 3

[461](#) [0](#) [t](#) <<Le >>vol de Pégase

[v](#) 3

Commentaires :

La zone 225 est utilisée pour enregistrer le titre d'ensemble, le premier indicateur de la zone est à 1 car il n'existe pas de forme de référence.

On crée une zone 461 afin de créer une entrée pour le titre d'ensemble (le second indicateur est placé à zéro afin de ne pas générer de note).

L'or bleu [Texte imprimé] / scénario, Fred Duval ; dessin, Christophe Quet...
En collection :
(Travis ; 8)(Neopolis)

[200](#) [1](#) [a](#) <<L'>>or bleu
[b](#) Texte imprimé
[f](#) scénario, Fred Duval
[g](#) dessin, Christophe Quet...

[225](#) [1](#) [a](#) Travis
[v](#) 8

[225](#) [0](#) [a](#) Neopolis

[410](#) [0](#) [t](#) Neopolis (Paris)
[x](#) 1248-5152
[d](#) 2007

[461](#) [0](#) [t](#) Travis
[v](#) 8

Commentaires :

Cas d'un document comportant à la fois un titre d'ensemble, un titre indépendant et une collection. En 225, le titre d'ensemble est encodé avant la collection. Pour les commentaires concernant la collection : voir la fiche [Collection](#).

Titre dépendant

Le titre propre peut être composé d'un titre commun et d'un titre dépendant, lorsque le titre particulier du volume n'est pas significatif.

On distingue trois cas où cette règle s'applique :

- les volumes ne portent pas de titre, mais seulement une mention de tomaiison ou de date,
- les volumes portent des titres qui désignent des tranches successives : alphabétiques, numériques, chronologiques ou géographiques,
- les volumes portent des titres composés de mots non significatifs ou de termes génériques.

Dans ce cas, le titre d'ensemble n'est pas répété dans la zone de la collection et de la monographie en plusieurs volumes. Le titre d'ensemble est encodé en [200 \\$a](#), la tomaiison en [200 \\$h](#) et le titre dépendant en [200 \\$i](#).

Exemples :

Cours de psychologie. 1, Origines et bases [Texte imprimé] / sous la direction de R. Ghiglione et J.-F. Richard

200 1 a Cours de psychologie
h 1
i Origines et bases
b Texte imprimé
f sous la direction de R. Ghiglione et J.-F. Richard

Commentaire :

Quand le titre propre est composé d'un titre commun et d'un titre dépendant, l'indication générale du type de document est donnée après le titre dépendant (voir la fiche [Type de document](#)).

Tout Maigret. VIII [Texte imprimé] / Simenon ; notes et iconographie de Michel Carly

En collection :
(Omnibus)

200 1 a Tout Maigret
h VIII
b Texte imprimé
f Simenon
g notes et iconographie de Michel Carly

225 0 a Omnibus

410 0 t Collection Omnibus (Paris. 1988)
x 0993-7889
d 2007

Commentaires :

Cas d'un document comportant à la fois un titre d'ensemble, une tomainson sans titre dépendant et une collection. L'indication générale du type de document est donnée après la tomainson.

Pour les commentaires concernant la collection, voir la fiche [Collection](#).

Remarques

Lorsque les volumes d'une même monographie en plusieurs volumes ont pour certains un titre particulier indépendant et pour d'autres un titre particulier dépendant, le traitement adopté pour chacun des volumes est différent selon le volume (se reporter aux deux cas ci-dessus).

Lorsque la numérotation du volume est précédée du mot « volume » ou « tome » sur la source d'information il est transcrit, respectivement, « vol. » ou « tome » en **225 \$v**. Dans ce cas, il ne faut cependant pas oublier de supprimer ce terme en zone **461_0 \$v** ou **410_0 \$v** après passage de la macro adéquate qui génère ces zones **461** ou **410**.

Monographies en plusieurs volumes : description globale

Peu utilisée dans notre cas, la description globale est l'une des méthodes de description des monographies en plusieurs volumes. Elle consiste à décrire l'ensemble de la publication dans une notice unique et à donner en note, le cas échéant, les informations bibliographiques particulières à chacune des unités constitutives de l'ensemble.

La description globale est généralement destinée aux monographies en plusieurs volumes dont la publication est close. Cependant elle peut être utilisée pour décrire une publication en cours ; dans ce cas, il faut procéder à une mise à jour de la notice à la réception de chaque volume, jusqu'au dernier volume publié.

L'emploi de la description globale est limité aux cas suivants :

- publications dont tous les volumes comportent les mêmes mentions de responsabilité,
- publications au contenu documentaire homogène ne nécessitant pas une indexation matière propre à chaque volume.

De plus, elle ne peut être appliquée dans les cas suivants :

- chaque volume ou la plupart des volumes fait partie d'une édition différente
- chaque volume ou la plupart des volumes fait partie d'une collection différente.

Schéma

Zone	Contenu	Unimarc
Zone 1 titre et mention de responsabilité	titre et mention de responsabilité concernant l'ensemble de la publication	200
Zone 2 édition	mention d'édition se rapportant à l'ensemble de la publication	205
Zone 4 adresse	<ul style="list-style-type: none"> • en cas de changement de lieu et/ou d'éditeur en cours de publication : nouveau lieu et/ou nom du nouvel éditeur donné à la suite du premier, précédé de : [puis] • dates extrêmes de la publication reliées par un tiret 	210
Zone 5 collation	à réception du dernier volume : nombre total d'unités matérielles	215
Zone 6 collection	<ul style="list-style-type: none"> • zone utilisée si tous les volumes de la publication sont édités dans la même collection • sinon mention de collection ou de sous-collection donnée en note 	225
Zone 7 notes	<ul style="list-style-type: none"> • note de dépouillement : obligatoire (en cas de titre particulier pour chaque volume) • mentions de volumes, fascicules, tomes, <i>etc.</i>, ainsi que leurs équivalents dans les autres langues, quand elles figurent sur la publication. • énumération des titres • mentions de numérotations données par l'éditeur • pas de numérotation factice 	327
Zone 8 ISBN et prix	<ul style="list-style-type: none"> • ISBN de l'édition complète, suivi de l'ISBN de chaque volume • qualificatif approprié à la suite de chaque ISBN 	010
Accès	accès aux titres significatifs transcrits dans la note de dépouillement	463

Exemples :

Lorsque l'enfant paraît [Texte imprimé] / Françoise Dolto. - Paris : Éd. du Seuil, 1999. - 3 vol. (194, 214, 177 p.) : couv. ill. ; 18 cm. - (*Point* ; 595-597).
ISBN 2-02-036424-7 (éd. complète). - ISBN 2-02-036065-9 (vol. 1). - ISBN 2-02-036066-7 (vol. 2). –
ISBN 2-02-036067-5 (vol. 3) (br.) : 35 F (le vol.).

010 **a** 2-02-036424-7

b éd. complète

010 **a** 2-02-036065-9

b vol. 1

010 **a** 2-02-036066-7

b vol. 2

010 **a** 2-02-036067-5

b vol. 3

b br.

d 35 F

b le vol.

200 1 **a** Lorsque l'enfant paraît

b Texte imprimé

f Françoise Dolto

210 **a** Paris

c Éd. du Seuil

d 1999

215 **a** 3 vol. (194, 214, 177 p.)

c couv. ill.

d 18 cm

225 0 **a** Points

v 595-597

410 0 **t** Points (Paris)

x 0768-0481

v 595-597

Commentaires :

Si aucun des volumes ne porte de titre particulier, la description consiste alors en l'indication du nombre d'unités matérielles dans la zone de collation. Notez la transcription des numéros des volumes dans la collection (on reprend le premier et le dernier numéro, séparés par un trait d'union).

Normes de catalogage [Texte imprimé] / AFNOR. - ... - 3 vol. (XII-510, VIII-478, X-406 p.) : fac-sim., couv. ill. en coul. ; 24 cm.

Réunit : Tome 1, Normes fondamentales : formation des bibliothécaires et documentalistes ; Tome 2, Normes spécialisées : musique, enregistrements sonores, image animée, image fixe ; Tome 3, Normes spécialisées : cartes, livres anciens, description allégée des monographies. - ISBN 2-12-484450-4 (éd. complète). - ISBN 2-12-484451-2 (tome 1) (br.) : 38 EUR. - ISBN 2-12-484452-0 (tome 2) (br.) : 105,50 EUR. - ISBN 2-12-484453-9 (rectifié). - ISBN 2-12-484453-2 (erroné) (tome 3) (br.) : 92,05 EUR.

[010](#) [a](#) 2-12-484450-4

[b](#) éd. complète

[010](#) [a](#) 2-12-484451-2

[b](#) tome 1

[b](#) br.

[d](#) 38 EUR

[010](#) [a](#) 2-12-484452-0

[b](#) tome 2

[b](#) br.

[d](#) 105,50 EUR

[010](#) [a](#) 2-12-484453-9

[b](#) rectifié

[z](#) 2-12-484453-2

[b](#) tome 3

[b](#) br.

[d](#) 92,05 EUR

[200](#) [1](#) [a](#) Normes de catalogage

[b](#) Texte imprimé

[f](#) AFNOR

[215](#) [a](#) 3 vol. (XII-510, VIII-478, X-406 p.)

[c](#) fac-sim., couv. ill. en coul.

[d](#) 24 cm

[327](#) [1](#) [a](#) Tome 1, Normes fondamentales : formation des bibliothécaires et documentalistes ; Tome

2, Normes spécialisées : musique, enregistrements sonores, image animée, image fixe ;

Tome 3, Normes spécialisées : cartes, livres anciens, description allégée des monographies

[463](#) [_0](#) [t](#) Normes fondamentales

[o](#) formation des bibliothécaires et documentalistes

[463](#) [_0](#) [t](#) Normes spécialisées

[o](#) musique, enregistrements sonores, image animée, image fixe

[463](#) [_0](#) [t](#) Normes spécialisées

[o](#) cartes, livres anciens, description allégée des monographies

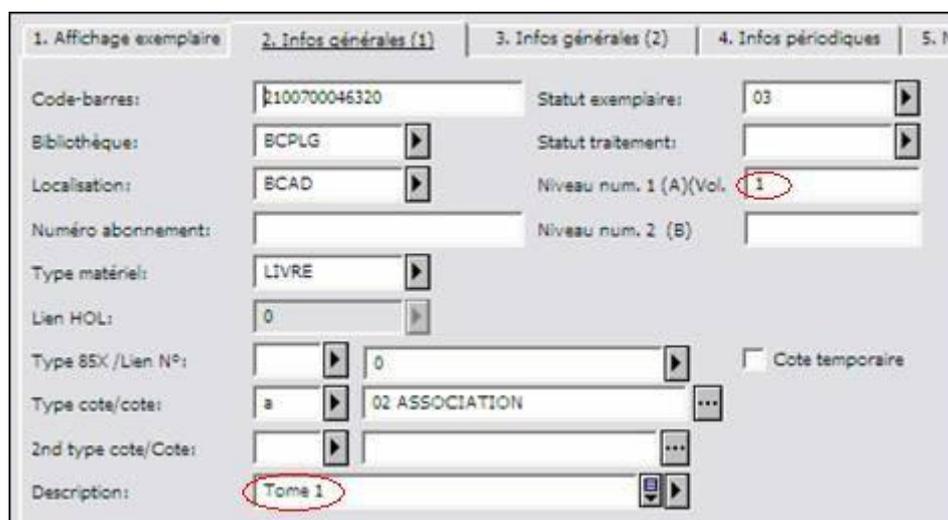
Commentaires :

Pour permettre l'accès aux oeuvres individuelles (si les titres sont significatifs), il est nécessaire de créer un accès à chacune des oeuvres. En format UNIMARC, cet accès s'effectue au moyen d'une zone 463 (zone répétable), le 2e indicateur étant placé à zéro afin de ne pas générer une note.

Dans la zone 327, ne pas transcrire la mention introductive « Réunit », celle-ci s'affichera automatiquement à l'affichage « complet + lien » et à l'affichage ISBD.

Encodage des exemplaires dans ALEPH

La tomain et éventuellement le titre du volume doivent être encodés dans le champ « Description + de l'onglet « 2. Infos générales (1) ». Ce champ permettra d'identifier les différents exemplaires dans la liste (voir copie d'écran ci-dessous).



1. Affichage exemplaire | **2. Infos générales (1)** | 3. Infos générales (2) | 4. Infos périodiques | 5. N

Code-barres: 2100700046320 Statut exemplaire: 03

Bibliothèque: BCPLG Statut traitement:

Localisation: BCAD Niveau num. 1 (A)(Vol.): 1

Niveau num. 2 (B):

Numéro abonnement:

Type matériel: LIVRE

Lien HOL: 0

Type 85X /Lien N°: 0 Cote temporaire

Type cote/cote: a 02 ASSOCIATION

2nd type cote/Cote:

Description: Tome 1

Le numéro du tome ou du volume doit être encodé dans le champ « Niveau num. 1 (A) + du même onglet.

Séq.	Code-barres	Bibliothèque	Descriptio	Cote	Localisation	Statut
10	2100003503079	Chiroux. Section consultation	Tome 1	025.3/.4 ASSOCIATION	Bibliothèque professionnelle	Consultable sur place
30	2100003503104	Chiroux. Section consultation	Tome 1	025.3/.4 ASSOCIATION	Libre accès	Consultable sur place
160	2100700046364	Bibliothèque centrale Liège	Tome 2	02 ASSOCIATION	Section adultes	Emprunt autorisé
170	2100600015955	Bibliothèque principale Liège	Tome 2	02 ASSOCIATION	Section adultes	Emprunt autorisé
40	210000350308X	Chiroux.	Tome 2	025.3/.4	Bibliothèque	Consultable

Publication en coffret

1 Le coffret ne porte pas de titre propre

Il faut traiter chacun des volumes séparément, comme des monographies individuelles, en autant de notices que de volumes.

La seule particularité de ce traitement consistera à indiquer l'ISBN du volume catalogué, suivi de l'éventuel ISBN du coffret et d'indiquer, selon le cas, en qualificatif (sous-champ UNIMARC **010 \$b**) « **br. sous coffret** » ou « **rel. sous coffret** ».

2 Le coffret porte un titre propre

2.1 Tous les volumes du coffret ont le même auteur

- Zone **010** : on donne l'ISBN du coffret en **\$\$a**, suivi du qualificatif « **br. sous coffret** » ou « **rel. sous coffret** » en **\$\$b**.
- Zone **200** : on donne le titre général et l'auteur en zone du titre propre et de la mention de responsabilité.
- Zone **215** : on indique en collation le nombre de volumes et leur pagination.
- Zone **327** : on crée une note de dépouillement. On indique, en fonction de la page de titre, les titres et/ou les volumaisons en les séparant par un point-virgule.
- Zone **463** : on crée un accès titre pour chacun des différents volumes.

Exemple :

Instantanés vénitiens [Texte imprimé] / Christine Nilsson. - Ustaritz : Éd. Harfang ; Anglet : Atlantica, 2001. - 2 vol. (127, 127 p.) : nombreuses ill. en noir et en coul., jaquettes et coffret ill. en coul. ; 35 cm.

Réunit : « Masques » ; « Reflets ». - Bibliogr. en fin de chaque vol., 1 p.
ISBN 2-84394-448-1 (rel. sous coffret) : 69 EUR (le coffret de 2 vol.).

010 __ **a** 2-84394-448-1

b rel. sous coffret

d 69 EUR

b le coffret de 2 vol.

200 **1** **a** Instantanés vénitiens

b Texte imprimé

f Christine Nilsson

210 __ **a** Ustaritz

c Éd. Harfang

a Anglet

c Atlantica

d 2001

215 __ **a** 2 vol. (127, 127 p.)

c nombreuses ill. en noir et en coul., jaquettes et coffret ill. en coul.

d 35 cm

300 __ **a** Bibliogr. en fin de chaque vol., 1 p.

327 **1** **a** "Masques" ; "Reflets"

463 **0** **t** Masques

463 **0** **t** Reflets

[700](#) [1](#) [a](#) Nilsson
[b](#) Christine
[f](#) 1951-...
[4](#) 070

Commentaire :

La note de contenu incluant les titres des différents volumes, les zones 463 ne doivent pas générer de notes : le second indicateur est donc placé à zéro.

2.2 Les volumes du coffret ont des auteurs différents

- Zone [010](#) : on donne l'ISBN du coffret en **\$a**, suivi du qualificatif « **sous coffret** » en **\$b**.
- Zone [200](#) : on donne le titre général (sans nom d'auteur) en zone du titre propre.
- Zone [215](#) : on indique en collation le nombre de volumes et leur pagination.
- Zone [327](#) : on crée une note de dépouillement. On indique, en fonction de la page de titre, les titres et / ou les volumaisons en les séparant par un point-virgule.
- Zone [463](#) : on crée un accès titre pour chacun des différents volumes.
- Zones **7XX** : on crée le ou les accès auteur(s) pour les différents volumes. Jusqu'à trois auteurs principaux cités, le premier d'entre-eux est introduit dans un champ **7X0** et le ou les autres en **7X1**. Au-delà de trois auteurs principaux cités, tous sont introduits en **7X1**.

2.3 Encodage des exemplaires

Si les volumes du coffret constituent une monographie en plusieurs volumes, voir la fiche : [Monographie en plusieurs volumes : description globale](#).

Catalogage d'une monographie accompagnée d'un CD, DVD, etc.

Ce type de document ne faisant pas l'objet de l'import des notices BnF par lots¹¹, il est indispensable d'importer ces notices BnF à la pièce.

Exemple :

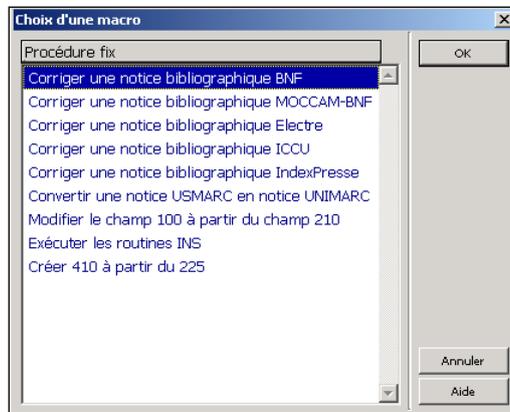
La notice après import de la BnF (avant modification) :

Étiquette	Données
FMT	CF
LDR	-----cmm--2200433---450-
001	FRBNF41268408000000X
010	\$\$\$a978-2-84-801-354-1\$\$\$d14 EUR
020	\$\$\$aFR\$\$\$b70820063
021	\$\$\$5FR-759999999:8 MU-34158\$\$\$aFR\$\$\$bDLM-20080530-949
073 0	\$\$\$a9782848013541
100	\$\$\$a20080530d2008----a--y0frey50-----ba
1010	\$\$\$afre
102	\$\$\$aFR
105	\$\$\$aa z 000y
106	\$\$\$ar
126	\$\$\$aguxhxx cd\$\$\$bbex
2001	\$\$\$a^Les %o-dessous des baleines\$\$\$bMultimédia multisupport\$\$\$fCatherine Vadon\$\$\$gillustrations de Vincent Boyer et Charles Dutertre
210	\$\$\$aParis\$\$\$cTourbillon\$\$\$cMuséum national d'histoire naturelle\$\$\$dDL 2008
215	\$\$\$a1 vol. (43 p.)\$\$\$cill. en coul., couv. ill. en coul. \$\$\$d25 cm
215	\$\$\$a1 disque compact
225 	\$\$\$aHistoires naturelles\$\$\$v5
307	\$\$\$9a001000\$\$\$a1 disque compact
410 0	\$\$\$041399252\$\$\$tHistoires naturelles (Paris. 2008)\$\$\$x1968-3057\$\$\$v5
464 1	\$\$\$9a001000\$\$\$t^La %o-voix des baleines\$\$\$fsons réunis et commentés par Olivier Adam,...
606	\$\$\$311940777\$\$\$aBaleines\$\$\$312042408\$\$\$xOuvrages pour la jeunesse\$\$\$2rameau
608	\$\$\$acris d'animaux\$\$\$2frTAV
608	\$\$\$asons naturels\$\$\$2frTAV
608	\$\$\$aédition commerciale\$\$\$2frTAV
608	\$\$\$ajeunesse\$\$\$2frTAV
608	\$\$\$acollectage\$\$\$2frTAV
615	\$\$\$aFaune\$\$\$2frTAV
686	\$\$\$a406\$\$\$2Cadre de classement de la Bibliographie nationale française
700 	\$\$\$315023216\$\$\$aVadon\$\$\$bCatherine\$\$\$4070
701 	\$\$\$9a001000\$\$\$315880441\$\$\$aAdam\$\$\$bOlivier\$\$\$f19.-....\$\$\$cmaître de conférences\$\$\$4340
702 	\$\$\$314650173\$\$\$aBoyer\$\$\$bVincent\$\$\$f19.-....\$\$\$cillustrateur\$\$\$4440
702 	\$\$\$314419936\$\$\$aDutertre\$\$\$bCharles\$\$\$f1972-....\$\$\$4440
801 0	\$\$\$aFR\$\$\$bBNF\$\$\$c20080530\$\$\$gAFNOR\$\$\$2intermrc
009ht	tp://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb412684080
930	\$\$\$5FR-759999999:8 MU-34158
SYS	000000000

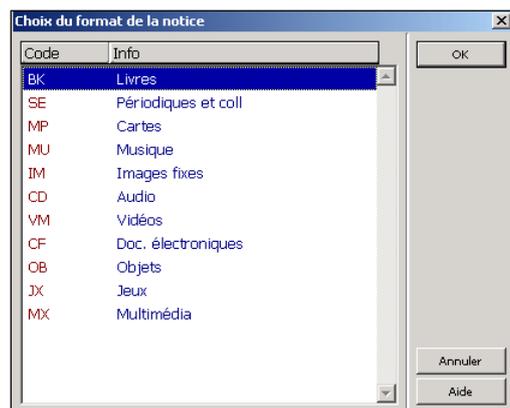
¹¹ L'intégration du catalogue de la Médiathèque des Chiroux dans le catalogue commun des bibliothèques permettra d'envisager ces imports par lots.

Les modifications suivantes doivent être apportées :

- Passer la macro de correction BnF.



- Changer le format de la notice : clic droit, changer format notice, sélectionner BK Livre



- Corriger la position 6 et/ou 7 du champ LDR (Ctrl-f pour accéder au champ LDR) :
Position 6 = a (ressource textuelle, sauf manuscrite)
Position 7 = m (monographie)

```
Label          LDR  _ _ _ _ _ ----cam0-2200433---450-
```

- Ajouter la mention br. ou rel. ou autre mention appropriée en 010 \$\$b

```
ISBN          010  _ _ a 978-2-84-801-354-1  
              b rel.  
              d 14 EUR
```

- Dans le champ 200 \$\$b : remplacer la mention « Multimédia multisupport » par « Texte imprimé » (Ctrl-F8)

```
200 1  _ a <<Les >>dessous des baleines  
      b texte imprimé  
      f Catherine Vadon  
      g illustrations de Vincent Boyer et Charles Dutertre
```

- Supprimer le 2^e champ 215 (qui concerne le matériel d'accompagnement). Dans le champ 215 restant, ajouter un sous-champ \$\$e reprenant le matériel d'accompagnement, selon les indications fournies pour le champ 215, ci-dessus.

```
Descr. mat.   215  _ a 1 vol. (43 p.)  
              c ill. en coul., couv. ill. en coul.  
              d 25 cm  
              e 1 CD|
```

- Supprimer le(s) champ(s) 307 éventuel(s).
- Supprimer les champs 608 et 61X.
- Compléter le champ 801 2 ajouté par la macro en indiquant la date du jour en \$\$c.
- Compléter le champ VAL ajouté par la macro en ajoutant les sous-champs \$\$a et \$\$d.

La notice après modification :

Étiquette	Données
FMT	BK
LDR	-----cam0-2200433---450-
001	FRBNF41268408000000X
005	20090204141655.0
010	\$\$a978-2-84-801-354-1\$\$brel.\$\$d14 EUR
020	\$\$aFR\$\$b70820063
021	\$\$aFR\$\$bDLM-20080530-949
073 0	\$\$a9782848013541
100	\$\$a20080530d2008----a--y0frey50-----ba
1010	\$\$afre
102	\$\$aFR
105	\$\$aa z 000y
106	\$\$ar
126	\$\$aguxhxx cd\$\$bbex
2001	\$\$a<<Les >>dessous des baleines\$\$bTexte imprimé\$\$fCatherine Vadon\$\$gillustrations de Vincent Boyer et Charles Dutertre
210	\$\$aParis\$\$cTourbillon\$\$cMuséum national d'histoire naturelle\$\$dDL 2008
215	\$\$a1 vol. (43 p.)\$\$cill. en coul., couv. ill. en coul.\$\$d25 cm\$\$e1 CD
2250	\$\$aHistoires naturelles\$\$v5
410 0	\$\$tHistoires naturelles (Paris. 2008)\$\$x1968-3057\$\$v5
464 1	\$\$t<<La >>voix des baleines\$\$fsons réunis et commentés par Olivier Adam,...
606	\$\$aBaleines\$\$xOuvrages pour la jeunesse\$\$2rameau
686	\$\$a406\$\$2Cadre de classement de la Bibliographie nationale française
700 1	\$\$aVadon\$\$bCatherine\$\$4070
701 1	\$\$aAdam\$\$bOlivier\$\$f19..-....\$\$cmaître de conférences\$\$4340
702 1	\$\$aBoyer\$\$bVincent\$\$f19..-....\$\$cillustrateur\$\$4440
702 1	\$\$aDutertre\$\$bCharles\$\$f1972-....\$\$4440
801 0	\$\$aFR\$\$bBNF\$\$c20080530\$\$gAFNOR\$\$2intermrc
801 2	\$\$aBE\$\$bChiroux\$\$c20090204\$\$gAFNOR\$\$2unimfr
CAT	\$\$aGERMAYM\$\$b40\$\$c20090204\$\$IPLG01\$\$h1147
CAT	\$\$aGERMAYM\$\$b40\$\$c20090204\$\$IPLG01\$\$h1416
VAL	\$\$aGERMAYM\$\$bChiroux\$\$cImport BNF\$\$d20090204\$\$eNotice définitive
SYS	001063895

Catalogage des méthodes de langues accompagnées d'un CD, DVD, etc.

Appliquer les mêmes règles que pour le catalogage des monographies accompagnées d'un CD, DVD, etc. En outre, il est nécessaire de supprimer le champ 503 et de modifier les 70X éventuels.

Exemple :

Avant modification de la notice :

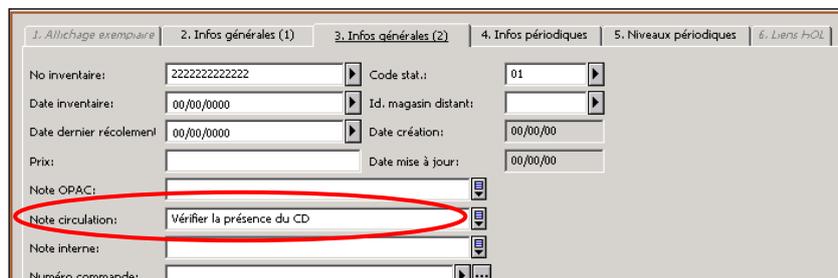
Traduit de	454	1	t	Türkisch Wort für Wort
Titre de forme	503	1	a	Méthode de langue
			b	turc
Titre de couv.	512	1	a	Kit de conversation turc
VM-Nom commun	606		a	Turc (langue)
			x	Vocabulaires et manuels de conversation français
VM-Forme,...	608		a	enregistrement parlé
			z	frTAV
VM-Forme,...	608		a	édition commerciale
			z	frTAV
VM-Forme,...	608		a	autoformation
			z	frTAV
VM-Forme,...	608		a	méthode de langue
			z	frTAV
Autres class.	686		a	405
			z	Cadre de classement de la Bibliographie nationale française
Collab. NP	702	1	a	Stein
			b	Marcus
			4	100
Collab. NP	702	1	a	Lavaud

Après modification de la notice :

Traduit de	454	1	t	Türkisch Wort für Wort
Titre de couv.	512	1	a	Kit de conversation turc
VM-Nom commun	606		a	Turc (langue)
			x	Vocabulaires et manuels de conversation français
Autres class.	686		a	405
			z	Cadre de classement de la Bibliographie nationale française
Auteur NP	700	1	a	Stein
			b	Marcus
			4	070
Collab. NP	702	1	a	Lavaud

Remarques

À l'exemplaire, en « Note circulation », il est conseillé d'indiquer la mention « Vérifier la présence du ... » → à compléter en fonction du matériel d'accompagnement. Cette mention apparaîtra à chaque sortie et/ou rentrée de l'exemplaire (selon la configuration du poste client).



L'exemple présenté ici est celui d'un livre accompagné d'un CD audio, d'où la présence d'un champ 126.

Dans le cas d'un livre accompagné d'un CD-ROM, d'un DVD-ROM ou d'un MP3, il s'agit d'un champ 135.

Dans le cas d'un livre accompagné d'un DVD-Vidéo, il s'agit d'un champ 115.

Ces données sont fournies par la BnF.

Dans le cas d'une notice à créer de toutes pièces, se référer aux infos étiquettes.

Ci-dessous, un extrait du tableau que l'on trouve dans les infos étiquette du **champ TYP** (Table des matières générale / Unimarc bibliographique / Champs Aleph spécifiques / TYP)

Champ TYP			Généré par...	
Icône	Code	Libellé	Champ\$\$\$sous-champ, position(s)	Valeurs à saisir
Ressources projetées ou vidéo				
	CV	Cassette vidéo VHS	115\$\$\$a, pos. 15-16	cb
-	DI	Diapositive	115\$\$\$a, pos. 8	k
	DV	DVD vidéo	115\$\$\$a, pos. 15-16	bg ou bk
	BV	Blue-ray vidéo	115\$\$\$a, pos. 15-16	bz
-	TR	Transparent	LDR, pos. 6	g
			115\$\$\$a, pos. 8	l
-	RV	Ressource projetée ou vidéo	LDR, pos. 6	g
Enregistrements sonores				
-	BM	Bande magnétique	126\$\$\$a, pos. 0	b
	CA	Cassette audio	126\$\$\$a, pos. 0-1	ck
	CD	CD audio	126\$\$\$a, pos. 0-1	ag
	LP	Disque 33T	126\$\$\$a, pos. 0-1	ab
-	SP	Disque 45T	126\$\$\$a, pos. 0-1	ac
-	78	Disque 78T	126\$\$\$a, pos. 0-1	ad
	M3	MP3	135\$\$\$a, pos. 0	h
			135\$\$\$a, pos. 4	a
			135\$\$\$a, pos. 11	d
	ES	Enregistrement sonore	LDR, pos. 6	i ou j
-	LL	Livre lu	LDR, pos. 6	i
			125\$\$\$b, pos. 0	c
			116\$\$\$a, pos. 0	f
Ressources électroniques				
	CR	CD-Rom	135\$\$\$a, pos. 1	o
			135\$\$\$a, pos. 3	g
	DK	Disquette 3,5"	135\$\$\$a, pos. 1	j
			135\$\$\$a, pos. 3	a

Champ TYP			Généré par...	
Icône	Code	Libellé	Champ\$\$\$sous-champ, position(s)	Valeurs à saisir
	DR	DVD-Rom	135\$\$\$a, pos. 1	z
			135\$\$\$a, pos. 3	g
	RE	Ressource électronique	LDR, pos. 6	l

Catalogage de documents cartographiques publiés sous forme de livres

Sont concernés, par exemple, les ouvrages publiés par la Fédération française de la randonnée pédestre (collection « Topo-guide » des sentiers de grande randonnée, *etc.*), les atlas, *etc.*

Il n'est pas conseillé d'importer ce type de notices de la BnF. En effet, les modifications à y apporter seraient trop importantes. Il est préférable de corriger la notice Electre en s'inspirant de la notice trouvée dans BN Opale Plus (et non dans BnF cartographie), notamment pour les vedettes et les collections.

Le format de notice doit être BK (livre) et les positions 6 et 7 du champ LDR sont respectivement a et m. Dans le champ 105, positions 0-3, indiquez l'un ou plusieurs des codes b, d ou e.

La mention d'indication générale de type de ressource (200 \$\$b) est « Texte imprimé » et non « Document cartographique ».

En résumé, ce type de ressource doit être considéré comme une monographie « classique » et traité comme telle.

Catalogage des CD livres lus

- Interrogez la base « Bibliothèques » d'Aleph pour vérifier la présence ou non de la notice correspondant à votre média.
- Si la notice existe déjà, la vérifier et y raccrocher votre exemplaire en choisissant CDAUD comme type de matériel dans l'onglet 2 (Infos générales (1)).
- Afin d'attirer l'attention de la personne effectuant le prêt, il est recommandé d'ajouter une note de circulation (onglet 3 (Infos générales (2))) demandant de vérifier la présence du ou des CD. Le message apparaîtra en pop-up lors de la sortie et/ou de la rentrée du document, selon la configuration du client ALEPH installé sur le poste.
- Si la notice n'existe pas encore dans la base Aleph, interrogez la BnF et importez-la.
- Dans le module catalogage d'Aleph : ouvrez la notice que vous venez d'importer en cliquant sur le bouton « Modifier », puis passez la macro « Corriger une notice bibliographique BnF » disponible dans la liste des macros accessible *via* le menu déroulant obtenu en cliquant sur le bouton droit de la souris.
- Changer le format de la notice en CD (audio) *via* le même menu. Ce format contribue au bon affichage du type de matériel à l'OPAC.
- Toujours *via* le même menu déroulant, développez la notice à partir de la grille de saisie en sélectionnant la grille **06_22_cd_livre_lu.mrc** pour un livre audio en format normal et la grille **06_23_cd_mp3_livre_lu.mrc** s'il s'agit d'un livre audio en format mp3.
- Il vous reste à remplir les champs 675 et VAL, à faire contrôler la notice par le système, puis à l'enregistrer, si aucune erreur n'a été détectée.
- Si la notice ne se trouve pas à la BnF, c'est peut-être parce que votre média est trop récent. Patientez quelques temps. Si vous êtes persuadés que la notice ne sera pas intégrée au catalogue de la BnF ou que vous ne pouvez pas attendre, dupliquez une notice existante (du même format et du même éditeur) ou créez votre notice à partir des grilles de saisie 06_22 et 06_23.
- Voici les étiquettes et codes particuliers aux livres lus :
 - Format de la notice (FMT) : **CD**
 - LDR, position 6 : **i** (enregistrement sonore non musical)
 - 071 : référence éditoriale (\$a est la référence qui se trouve sur le CD)
 - 101 : on mentionne le français comme langue d'origine puisque la version parlée est tirée de la traduction française du livre
 - 125\$\$b, position 0 : **c** (fiction)
 - 126\$\$a, positions 0-1 : **ag** (disque compact)
 - 135\$\$a, position 0 : **h** (son)
 - 135\$\$a, position 4 : **a** (il y a du son sur le support)
 - 135\$\$a, position 11 : **d** (compression avec pertes)
 - **Remarque** : l'étiquette 135 n'est présente que pour les livres lus au format MP3.
 - 200\$\$b : Enregistrement sonore
 - 210\$\$d : la date est précédée de cop. , de DL ou de P (date de production)
 - 215\$\$a : 1 disque compact ou 1 CD MP3 suivi de la durée, entre parenthèses

- 702 : le ou les interprètes (narrateurs) sont repris avec pour \$4 : 550
- 716\$\$a : identique au 071\$\$b

Exemples :

Livre lu non MP3 :

FMT	CD
LDR	-----c m0-2200349---450-
001	FRBNF413265000000006
005	20081215011127.0
07101	\$\$bDes femmes\$\$a[sans réf.]\$\$cboîte
073 0	\$\$a3328140021097
100	\$\$a20080903d2008----u--y0frey0103----ba
1010	\$\$afre
102	\$\$aFR
106	\$\$az
125	\$\$a--\$\$b c-
126	\$\$a ag uxhxxcd\$\$bbex
2001	\$\$aCher Diego, Quiela t'embrasse\$\$bEnregistrement sonore\$\$fElena Poniato wska, aut. \$\$gadaptation d'Anne Rottenberg\$\$glu par Claire Chazal
210	\$\$a[Paris]\$\$cdes Femmes\$\$d[DL 2008]\$\$a[France]\$\$c[distrib. Société de distribution des produits de l'édition]
215	\$\$a l disque compact (51 min)\$\$e1 dépl.
2252	\$\$a<<La >>bibliothèque des voix
300	\$\$aCréé au Festival de la Correspondance de Grignan
305	\$\$aEnregistrement : 20080000
410 0	\$\$t<<La >>bibliothèque des voix\$\$d2008
675	\$\$a821.133.1\$\$vÉd. 2004\$\$zfre
62031	\$\$f20080000
686	\$\$a109\$\$2Cadre de classement de la Bibliographie nationale française
700 1	\$\$aPoniatoowska\$\$bElena\$\$f1933-....\$\$4100
702 1	\$\$aRotenberg\$\$bAnne\$\$4010
702 1	\$\$aChazal\$\$bClaire\$\$f1956-....\$\$4550
716	\$\$aDes femmes
801 0	\$\$aFR\$\$bBNF\$\$c20080903\$\$gAFNOR\$\$2intermrc
801 2	\$\$aBE\$\$bChiroux\$\$c20081126\$\$gAFNOR\$\$2unimfr
VAL	\$\$aBELL OTV \$\$bChiroux\$\$cImport BNF\$\$d20081126\$\$eNotice définitive

Livre lu MP3 :

FMT	CD
LDR	-----c[m]m0-2200349---450-
001	FRBNF412025690000001
005	20080821090138.0
010	\$\$\$a978-2-35641-002-3
020	\$\$\$aFR\$\$\$b70804859
07101	\$\$\$bAudiolib\$\$\$a25 0002 3\$\$\$calbum
073 0	\$\$\$a9782356410023
100	\$\$\$a20080214d2008-----u---y0frey0103----ba
1010	\$\$\$afre
102	\$\$\$aFR
125	\$\$\$a--\$\$\$b[]-\$\$\$c-----
126	\$\$\$a[ag]uxhxxcd\$\$\$bbex
135	\$\$\$ah---a-----d-
2001	\$\$\$aMal de pierres\$\$\$bEnregistrement sonore\$\$\$etexte intégral\$\$\$fMilena Agus, aut. \$\$\$gtrad. de l'italien par Dominique Vittoz\$\$\$glu par Sandrine Willems
210	\$\$\$a[Paris]\$\$\$cAudiolib\$\$\$d[DL 2008]
215	\$\$\$a[1 CD MP3] (2 h 50 min) \$\$\$e1 f. de pl.
488 0	\$\$\$tMal de pierres\$\$\$bTexte imprimé\$\$\$y978-2-86746-433-1
675	\$\$\$a821.131.1=133.1\$\$\$vÉd. 2004\$\$\$zfre
686	\$\$\$a109\$\$\$2Cadre de classement de la Bibliographie nationale française
700 1	\$\$\$aAgus\$\$\$bMilena\$\$\$4070
702 1	\$\$\$aVittoz\$\$\$bDominique\$\$\$4730
702 1	\$\$\$aWillems\$\$\$bSandrine\$\$\$f1968-.... \$\$\$4550
716	\$\$\$aAudiolib
801 0	\$\$\$aFR\$\$\$bBNF\$\$\$c20080214\$\$\$gAFNOR\$\$\$2intermrc
801 2	\$\$\$aBE\$\$\$bChiroux\$\$\$c20080820\$\$\$gAFNOR\$\$\$2unimfr
VAL	\$\$\$aBELLLOTV\$\$\$bChiroux\$\$\$cImport BNF\$\$\$d20080820\$\$\$eNotice définitive

Duplication ou copie d'une notice

Lorsqu'on duplique ou qu'on copie une notice, il faut **ABSOLUMENT** supprimer toutes références à la notice source, c'est-à-dire :

- Supprimer les champs 001, 9XX, COT, DED, MLT, SUG, STS, VLA, VML ;
- Modifier les champs 073, 801 et VAL (ou les supprimer et les recréer) ;
- Dans le cas d'une duplication de notice BnF, supprimer en outre les champs 020, 021 et 686.

Précautions lors de l'import de notices BnF présentes sur le site MoCCAM

Le site MoCCAM-en-ligne (<http://www.moccam-en-ligne.fr/>) permet d'importer des notices provenant de la BnF. Il présente un certain nombre d'avantages pour la recherche (notamment la recherche par lots d'ISBN), mais également des inconvénients pour l'import des notices.

Certaines précautions sont à respecter si l'on importe des notices provenant de ce site :

- **Importez uniquement des notices BnF complètes (notices de niveau 10). Les notices BnF de dépôt légal et les notices provenant de la librairie Dialog sont à proscrire absolument !**
- De plus, désactivez l'enrichissement des notices avec les résumés Dialogues en décochant la case correspondante. Ces résumés sont mal formatés et provoquent des décalages de données dans les zones suivantes des notices importées dans Aleph.
- Passez la macro de correction des notices MoCCAM-BnF sur chacune des notices importées.
- Dans les notices provenant de MoCCAM, aucun article initial n'est rejeté (les caractères Unimarc NSB et NSE des notices BnF sont absents). Il faut donc rétablir tous les chevrons, dans tous les champs concernés : 200, 225, 4XX, 5XX, 6XX et 7XX. La macro de correction tente de rétablir automatiquement ces chevrons en 200, 225, 4XX, 51X et 604. **Cependant, cela peut être la cause d'erreurs et d'omissions. Il est donc indispensable de vérifier systématiquement le résultat et d'ajouter les éventuels chevrons manquants et de supprimer les chevrons insérés erronément par la macro.**

Bibliographie

Description et transition bibliographique

- Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques. – ISBD : Description bibliographique internationale normalisée. – Édition intégrée. – Paris : Bibliothèque nationale de France, 2013. – Accès World Wide Web. URL : http://www.bnf.fr/documents/isbd_trad_francais.pdf. – ISBN 978-2-7177-2573-5.

Cette édition intégrée fusionne et remplace toutes les ISBD publiées précédemment¹². Elle prime également sur les normes AFNOR qui traitent de description bibliographique, qui devront être mises à jour progressivement.

- Normes de catalogage AFNOR.
- [BnF : Guide pratique du catalogueur. La transition bibliographique : nouvelles règles de catalogage](#)

Accès à la description bibliographique

- Association française de normalisation. – Catalogage. Choix des accès à la description bibliographique : fascicule de documentation Z 44-059. – Paris : AFNOR, 1987.
- Association française de normalisation. – Catalogue d’auteurs et d’anonymes : forme et structure des vedettes de collectivités-auteurs : norme NF Z-44-060. – Paris : AFNOR, 1996.
- Association française de normalisation. – Catalogage. Forme et structure des vedettes noms de personnes, des vedettes titres, des rubriques de classement et des titres forgés : norme NF Z-061. – Paris : AFNOR, 1986.
- Association française de normalisation. – Catalogage. Forme et structure des vedettes titres musicaux : norme NF Z 44-079. – Paris : AFNOR, 1993.

Unimarc

- [Manuel UNIMARC : format bibliographique / Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques ; traduction par le Comité français UNIMARC. – 6^e éd.](#)
Édition en ligne en cours sur le site de la BnF. À compléter par la 5^e édition française imprimée pour les parties non disponibles en ligne.
- Cazabon, Marie-Renée. – Unimarc : manuel de catalogage. – 3^e éd. – Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2005. – 440 p. – (Collection Bibliothèques). – ISBN 2-7654-0897-1.

Sources interne au réseau Aleph

- Infos étiquettes et *Guide pratique de catalogage* disponibles en ligne dans le module de catalogage du programme Aleph.
- Les versions les plus récentes des différentes parties du *Memento de catalogage dans Aleph*, disponibles au format pdf sur le [site de la Bibliothèque Centrale](#).

¹² Mais, pour la description des parties composantes il faut encore se reporter aux *Principes directeurs pour l'application des ISBD à la description des parties composantes*. - Liège : Éditions du CLPCF, 1991, toujours valides.

Personnes de contact

Maintenance du catalogue et gestion des autorités

- [Muriel Germay](#)
- [Jean-Yves Willequet](#)

Responsable du catalogue collectif

- [Yves Nyssen](#)